

ACTU'S

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS
SOULTZ-SOUS-FORÊTS - HOHWILLER

02

LE FESTIVAL DES TRADI'IONS VOUS INVITE À VIVRE LE TEMPS DE NOËL AU XVIII^E SIÈCLE

P.32

DÉCEMBRE 2014 - N° 02



**VIE SCOLAIRE ET
PÉRISCOLAIRE**
Inauguration
du pôle scolaire
et de la petite enfance



ÉVÉNEMENT
Partenariat avec le 2^e
régiment de Hussards



**FÊTE
NATIONALE**
Ernest Rott nommé
Maire Honoraire
de Hohwiller



Commune de
**SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER**

WWW.SOULTZSOUSFORETS.FR

P.3 VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Inauguration du pôle scolaire et de la petite enfance

P.6 ÉVÉNEMENT

Cérémonie du centenaire et partenariat avec le 2^e régiment de Hussards
Inauguration de l'établissement Dietrich Bonhoeffer du Sonnenhof
Le marché hebdomadaire a cinq ans

P.10 FÊTE NATIONALE

P.14 INSTITUTIONS ET TERRITOIRE

Contrat de territoire
Lettre au président du SCOTAN
Nouveau réseau des sous-préfectures

P.17 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

P.19 PROJETS ET TRAVAUX

Prévention des coulées d'eau boueuse à Hohwiller
Synagogue
Le jardin de La Saline

P.22 ACTUALITÉS MUNICIPALES

P.24 ACTUALITÉS ASSOCIATIVES, SPORTIVES ET CULTURELLES

Parcours des arts
Le 30^e Grand Prix de Sultz-sous-Forêts pour les 30 ans du VCNA

P.27 SERVICES À LA POPULATION

Le TER à la Une
Les permanences d'accès au droit
Sultz ville numérique ?

P.28 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

P.30 ÉTAT CIVIL

P.31 EXPRESSION DES ÉLUS

Mairie - rue des Barons de Fleckenstein
67250 Sultz-sous-Forêts
Tél. 03 88 80 40 42

Directeur de publication:
M. le Maire, Pierre MAMMOSSER
Valblor groupe graphique - 67405 Illkirch Cedex
Imprimé à 1600 ex. Dépôt légal: décembre 2014

Le 97^e congrès des maires de France, qui s'est tenu du 25 au 27 novembre, a mis en évidence les fortes turbulences qui sont en train de s'abattre sur les collectivités locales. La liste est impressionnante: nouveau découpage des régions, redistribution des compétences entre région, département et bloc communal, volonté de construire des communautés de communes d'au moins 20.000 habitants, diminution drastique des dotations de l'Etat, réforme annoncée des critères de calcul de la dotation globale de fonctionnement accordée par l'Etat aux collectivités locales, etc.

Le volet le plus connu en Alsace concerne le nouveau périmètre des régions. Sauf revirement de dernière minute, l'Alsace va être immergée dans un grand ensemble Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne. Disons-le clairement, cette construction ne correspond à rien. Trop hétérogène pour devenir un véritable outil de développement économique, cet ensemble est aussi trop vaste pour assurer l'indispensable proximité qui serait nécessaire pour exercer correctement les nouvelles compétences qu'on veut lui attribuer comme, par exemple, la gestion des collèges ou du transport scolaire.

Par contre la taille de la nouvelle région implique quasi-mécaniquement le maintien du département. Mais ce département, repositionné, n'aura, a priori, plus la capacité d'intervention dont il disposait jusqu'à présent, en particulier pour le soutien aux communes et aux communautés de communes.

Les communautés de communes sont, elles, appelées à créer des ensembles d'au moins 20.000 habitants. La ministre en charge du dossier a promis une possibilité de modulation de cette barre qui constitue, selon elle, un objectif. Mais avec nos 15.800 habitants je vois mal comment la communauté de communes de l'Outre-Forêt pourrait échapper à une nouvelle fusion, la deuxième en moins de trois ans.

Reste l'affaire la plus épineuse à court terme: la réduction des dotations de l'Etat.

En sortant de ce congrès je mesure à quel point cette disposition va peser sur l'économie nationale. Je mesure aussi l'impact qu'elle va avoir sur les finances des collectivités. Beaucoup de communes vont se retrouver dans le rouge et ne vont avoir d'autres choix que d'augmenter les impôts locaux. Alain Juppé, en tant que maire de Bordeaux et président de l'agglomération, l'a clairement exprimé à la tribune du congrès: «J'ai promis la stabilité des taux d'imposition, mais à périmètre égal.»

Malgré toutes ces turpitudes, l'équipe municipale essaye d'aller de l'avant.

Le contrat de territoire signé avec le département pour la période 2009-2014 s'achève. La construction de l'extension du gymnase du collège et la rénovation de la synagogue en constituent les derniers chantiers. Un nouveau contrat de territoire sur 2015-2017, une période réduite compte tenu des circonstances, est en cours de finalisation. Il n'a évidemment pas l'ambition du précédent, mais il doit tout de même permettre à la commune de franchir un palier supplémentaire.

Par ailleurs notre commune sera à nouveau, en cette fin d'année, pleinement plongée dans l'ambiance de Noël. La 8^e édition du festival des Traditions de Noël nous emmènera au XVIII^e siècle.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des membres du personnel, un bon festival des Traditions de Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. Et je vous donne rendez-vous, le 9 janvier 2015 à La Saline, pour la présentation des Vœux de la Municipalité.

Pierre MAMMOSSER,
Maire de Sultz-sous-Forêts





INAUGURATION DU PÔLE SCOLAIRE ET DE LA PETITE ENFANCE



Le pôle scolaire et de la petite enfance de Soultz-sous-Forêts a été réalisé dans le cadre d'une étroite coopération entre la commune et la communauté de communes. **La partie neuve a été construite de juillet 2012 à septembre 2013.** Elle abrite à la fois les locaux du périscolaire et du relais d'assistants maternels, du ressort de la communauté de communes, et l'extension des locaux de l'école élémentaire, salles de classes, bibliothèque, salle de réunion, salle des arts, du ressort de la commune. **La rénovation de l'aile existante a été menée à bien entre septembre 2013 et septembre 2014.**

Cette démarche de mutualisation immobilière, voulue par la municipalité et

la communauté de communes, présidée à l'époque par Charles Graf, a permis d'optimiser l'utilisation de l'argent public. Une opération du même type a, par ailleurs, eu lieu à Aschbach où le périscolaire a été édifié en même temps et dans le même bâtiment que l'école maternelle. Enfin, à Betschdorf, le nouveau groupe scolaire se construit dans la proximité immédiate du périscolaire implanté dans cette localité.

Il était donc naturel que l'inauguration du pôle scolaire et de la petite enfance s'inscrive dans une grande opération « Portes ouvertes » des différents établissements qui contribuent à cette synergie d'ensemble au profit des enfants scolarisés.

L'événement a eu lieu le 18 octobre, de 16 heures à 19 heures. Après Betschdorf et Aschbach, les officiels se sont présentés à Soultz-sous-Forêts vers 18 heures. Le coupé de ruban et les discours se sont déroulés devant plus d'une centaine de personnes et d'invités, en présence du nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement Haguenau-Wissembourg, du Président du Conseil Général, Sénateur du Bas-Rhin, et du Député Reiss.

Auparavant, de 16 heures à 18 heures, les habitants intéressés ont pu visiter les locaux du pôle scolaire et de la petite enfance et apprécier la qualité de ce nouvel univers mis à disposition des élèves que ce soit au niveau scolaire ou au niveau périscolaire.



RENTÉE DES CLASSES



Grosse effervescence le mardi 2 septembre au matin dans la rue des écoles. Quand plus de 350 élèves reprennent le chemin de l'école, accompagnés de nombreux parents, ce sont

près de 1000 personnes qui se pressent aux alentours du pôle scolaire.

Les nouveautés étaient à l'ordre du jour. D'abord sur le plan des bâtiments avec une école élémentaire enfin entièrement remise à neuf, y compris dans l'ancienne aile. Une nouvelle ambiance de travail pleinement appréciée, autant par les élèves que par les enseignants et les parents. Une bonne entrée en matière dont tout le monde a eu pleinement besoin pour la suite des opérations. TAP'S, école le samedi, ouverture d'une CLIS, une mutation en

profondeur est en cours. Pour les TAP'S, la rentrée a été programmée pour le 8 septembre.

Du côté de l'école maternelle, les bâtiments n'ont pas encore fait leur mue, mais il est grand temps de s'y attaquer. Il faudra démarrer les opérations de conception dès que possible. Le dossier a été inscrit, en bonne et due forme, dans le contrat de territoire conclu avec le conseil général.

À noter, par ailleurs, que le nombre d'enfants qui fréquentent le périscolaire est de plus en plus important.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Comme annoncé en juillet dernier, la municipalité a mis en place les temps d'activités périscolaires, les fameux TAP'S, sous la responsabilité de la commune.



plus d'une centaine d'élèves y participe, répartie dans 8 filières:

Atelier culinaire	15
Capoeira	10
Chant et éveil musical	12
Danse	21
Photographie	17
Poterie	16
Travail sur bois / Karaté	10
TOTAL	101



À l'école maternelle il s'agit d'une activité de garderie: le matin pour aider les parents qui rencontrent des difficultés suite au nouvel horaire de 8 heures 15, et le soir, lundi et vendredi, de 15 heures à 16 heures. Si le matin le nombre d'élèves est limité, il n'en va pas de même le soir où il y a près d'une cinquantaine d'enfants. Merci aux ATSEM d'avoir accepté cette mission, parfois délicate, et d'avoir pris l'initiative de développer des animations pendant ces moments de garde.



À l'école élémentaire les TAP'S ont également démarré dans de bonnes conditions, malgré les difficultés de dernière minute dans la mise en place de certaines animations. Finalement

L'expérience montre qu'il va falloir, à l'avenir, prendre quelques précautions, notamment dans la composition et l'importance des groupes. Un certain nombre d'ajustements ont déjà été apportés. Par exemple il s'avère qu'une heure d'activité en fin de journée n'est pas facile à maîtriser. Une récréation d'un quart d'heure a donc été instituée.

À la lumière de cette première expérience, la municipalité travaille à la mise en place de la prochaine séquence, pour le deuxième semestre.



L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ À L'HEURE DU MOYEN ÂGE

Et tout à coup le grand pré le long du chemin du Froeschwillerbach est retourné au moyen-âge. Les enfants n'ont pas boudé leur plaisir en compagnie de l'association Guerre et Chevalerie. Et, en fin de journée ils ont même pu goûter à un tournoi avec grandes épées, masses d'armes, bâtons ...



FÊTE DE FIN D'ANNÉE AU PÉRISCOLAIRE

Une belle initiative qui est sortie un peu des sentiers battus et qui a renoué pleinement avec l'esprit **kermesse** dans toutes ses dimensions.



LES TAP'S À LA RECHERCHE DE LEGO

L'organisation des TAP'S lance un appel à la population afin de recueillir le plus de LEGO possible. Si vous avez de ces petites briques magiques dans un coin de votre appartement, et que plus personne n'y porte attention, n'hésitez à les apporter à la mairie. Nous leur donnerons une seconde vie, dans le cadre d'un ATELIER LEGO !

PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

L'ALEF REMPLACE L'AGF POUR LE PÉRISCOLAIRE

Les précédentes délégations de service public pour la gestion des périscolaires s'achevaient fin août. La communauté de communes a donc procédé à un nouvel appel d'offres. Trois organismes ont soumissionné. **C'est finalement l'ALEF qui a été retenue par le conseil communautaire dans sa séance du 25 juin.** Comme c'est la règle dans ce cas, le personnel a été repris par le nouvel opérateur.

ACCUEILS DE LOISIRS D'ÉTÉ DANS LE TERRITOIRE

Dans sa séance du 22 octobre le conseil communautaire a décidé de reconduire l'accueil de loisirs d'été à Soultz-sous-Forêts. Reste à préciser si cela sera sur quatre ou sur sept semaines. Par le passé l'accueil de loisirs d'été du Soultzerland ne fonctionnait que sur quatre semaines, au mois de juillet. Celui

de Betschdorf est ouvert, depuis plusieurs années déjà, durant sept semaines, sur juillet-août. **Le conseil communautaire a demandé une petite étude préalable pour voir si à Soultz-sous-Forêts il est également pertinent d'élargir la période d'accueil à sept semaines.**

ANIMATIONS SCOLAIRES

AU FIL DES PHOTOS

Le 27 juin l'école élémentaire a dignement fêté la fin de l'année scolaire. Le 16 octobre, comme chaque année l'école élémentaire s'est à nouveau mobilisée contre les leucodystrophies en participant à la dictée ELA.



Le 14 novembre, c'est l'école maternelle qui a été sur le devant de la scène avec le défilé de la Saint Martin.



CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE ET PARTENARIAT AVEC LE 2^E RÉGIMENT DE HUSSARDS

UNE BELLE CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE

À l'occasion du centenaire du début de la première guerre mondiale, la municipalité a souhaité donner une dimension particulière à la commémoration.



Premier acte : la célébration œcuménique à l'église protestante. Les pasteurs Krebs et Merckling, ainsi que l'abbé Désiré, ont officié devant une assistance particulièrement nombreuse.

À la sortie de la célébration, les harmonies de Soultz-sous-Forêts et de Wissembourg, un détachement du 2^e escadron du 2^e régiment de hussards, les sapeurs-pompiers de Soultz-sous-Forêts et les jeunes sapeurs-pompiers du Soultzerland ont défilé de la rue du Château au monument aux morts. Le défilé a été salué par les officiels devant l'hôtel de Ville.



Deuxième acte : la commémoration devant le monument aux morts. La présence du détachement militaire, des représentants des différentes armes stationnées en Alsace du Nord, des sapeurs-pompiers et des jeunes sapeurs-pompiers, des associations d'anciens combattants, des harmonies,

du très nombreux public et d'un certain nombre d'enfants de l'école élémentaire a rendu ce moment particulièrement solennel et émouvant. Avec leurs chants et leurs récits en français et en allemand, avec le dépôt par chacun d'entre eux d'une petite branche du souvenir, les écoliers ont été au centre du dispositif.



Dans son discours le maire a rappelé le drame de la population au cours de cette guerre, écartelée entre les deux camps après 43 ans d'annexion au Reich allemand, mis l'accent sur l'horreur des combats, mais aussi évoqué le journal d'un combattant qui n'a cessé, tout au long du conflit, de jeter un regard particulièrement lucide sur les conditions de fin de la guerre. Il a terminé son intervention en insistant sur l'enjeu que constitue l'Europe dans la préservation de la paix sur notre continent.



Les différents acteurs se sont ensuite rendus, à nouveau en défilé, à La Saline.

Troisième acte : la signature du partenariat entre la commune et le 2^e régiment de hussards stationné à Haguenau, quartier d'Oberhoffen. Le Maire a repris la parole, devant une salle qui n'a pu contenir tout le monde. Il a souligné que la relation armée-population s'inscrit dans une grande tradition en Alsace du Nord

grâce, notamment, au lien étroit entretenu avec la BA901. Soultz-sous-Forêts avait, par ailleurs, dès 1986, conclu un jumelage avec le 6^e RM de Rastatt. Un jumelage qui s'est achevé dans les années 90 avec la dissolution de ce régiment. Après 3 années de fiançailles avec le 2^e régiment de hussards, et plus particulièrement avec son 2^e escadron, l'escadron Sidi Brahim, la commune retrouve un partenariat en bonne et due forme avec l'armée. Le colonel chef de corps du 2^e régiment de hussards est ensuite intervenu pour faire un rapide historique de son régiment et de l'escadron Sidi Brahim. Il a aussi souligné que ses hommes interviennent fréquemment en Afrique dans le cadre de la ligne de défense contre le terrorisme.

Il était alors temps de procéder à la signature de la convention de partenariat et d'inviter l'ensemble des personnes présentes au partage du verre de l'amitié.





L'ESCADRON SIDI BRAHIM

C'est le 2^e escadron du régiment, l'escadron Sidi Brahim, qui est le fer de lance de la convention de partenariat. Son nom vient de la bataille de Sidi-Brahim, une bataille qui s'est déroulée du 23 au 26 septembre 1845 entre les troupes françaises et Abd El Kader. Elle dura 3 jours et 3 nuits et l'escadron fut quasiment entièrement décimé.

L'escadron a également obtenu la croix de guerre au début de la première guerre mondiale. Le fait de guerre qui lui a valu cette distinction a eu lieu du 10 au 16 octobre 1914, aux environs de la ville d'Ypres. L'escadron, à cheval à l'époque, a pu contourner les lignes allemandes et remonter des renseignements particulièrement importants à l'état-major.

La commémoration du centenaire de cet événement a eu lieu le 25 octobre dernier en présence du maire et de la première adjointe de Soultz-sous-Forêts.



LE 2^E RÉGIMENT DE HUSSARDS

Le 2^e régiment de hussards est un régiment de l'armée française constitué en 1735 à Strasbourg. Il se distingua pendant les guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Il est actuellement le régiment blindé de recherche du renseignement de l'Armée de terre. Le régiment appartient à la Brigade de Renseignement, stationnée à Haguenau, laquelle regroupe l'ensemble des régiments de la Force Action Terrestre spécialisés dans la recherche du renseignement. Spécialisé dans l'infiltration, le camouflage, le renseignement, les techniques de survie et les dernières technologies, le 2^e régiment de hussards se caractérise par la mobilité de ses patrouilles qui sont déployables sur court préavis, ce sont des commandos du renseignement extrêmement discret.

INAUGURATION DE L'ÉTABLISSEMENT DIETRICH BONHOEFFER DU SONNENHOF

L'idée a surgi en 2006, grâce à la volonté de Madame Hollender de faire don de son terrain attenant au parc du Bruehl à un organisme au service des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle a ensuite cheminé des années durant, surmontant successivement les questionnements de la population, du conseil général, de l'Agence Régionale de Santé et de la direction départementale des territoires. Elle a aussi changé de nature, revenant entièrement dans le domaine du handicap en tant que Maison d'Accueil Spécialisée - MAS. Et finalement c'est en 2009, alors qu'elle semblait au bord de l'abandon, qu'elle a enfin trouvé son chemin. Il fallait ensuite élaborer et finaliser le projet, décrocher le permis de construire et y aller. La première pierre a été posée en octobre 2012.

L'établissement a accueilli ses premiers résidents en avril 2014!

Grâce à la fidélité de Madame Hollender qui ne s'est pas découragée, à la pugnacité du regretté Alfred Ruffy, à la ténacité de l'équipe du Sonnenhof, de son Directeur Général et de son Président de l'époque, à la créativité du cabinet d'architecture, ... et également au soutien continu et sans faille de la municipalité, ce superbe établissement a enfin pu être inauguré. C'est tout cela que le maire a rappelé lors de son allocution, en soulignant combien cet investissement était important pour la ville, 140 ans après la création du Sonnenhof lors d'une réunion qui s'est tenue... au presbytère de Soultz-sous-Forêts!

Avant la partie officielle la journée d'inauguration avait débuté par un culte. La séquence des discours a été très dense: le Directeur de l'établissement, l'actuelle Directrice Générale, l'ancien Directeur Général qui a porté le projet, le Président, les représentants du bailleur social, propriétaire des murs, et du maître d'œuvre, la donatrice du terrain Madame Hollender, le Maire, le Conseiller Général, et le Député. Chacune et chacun a pu donner sa vision de cette belle réalisation.

Après les discours les officiels se sont dirigés vers l'établissement pour une visite des locaux. À l'issue de cette visite il était plus que temps de faire honneur au repas qui a réuni invités, familles et membres du Sonnenhof sous un imposant chapiteau.

L'après-midi s'est poursuivie par une opération porte ouverte agrémentée de nombreuses animations, souvent portées par des résidents.



À noter l'engagement des riverains qui s'étaient largement mobilisés et qui ont mis la main à la pâte pour assurer la réussite de l'événement. **Bravo et un grand merci à eux!**



CONFÉRENCE DE LA FONDATION PROTESTANTE DU SONNENHOF À LA SALINE

Dans la foulée de l'inauguration, la fondation a organisé, le 24 octobre, une conférence à La Saline. Un premier film présentant l'ensemble des sites de la fondation a permis de mieux comprendre la mission que s'est donnée la fondation au service des personnes handicapées. Un deuxième film a convié le public à appréhender pleinement le travail au jour le jour des équipes du site Dietrich Bonhoeffer de Soultz-sous-Forêts. Le dialogue s'est ensuite établi avec la salle au cours duquel les représentants et personnels de la fondation ont pu répondre aux interrogations du public. Une soirée qui a constitué un nouveau jalon dans le travail de compréhension réciproque et d'immersion de l'établissement du Sonnenhof dans le lien social de la commune.

MARCHÉ SOLIDAIRE ORGANISÉ PAR LE CCAS DE LA COMMUNE

Soultz-sous-Forêts, c'est aussi un marché solidaire. Cela fait maintenant plusieurs années que ce marché, initié par Catherine Lecouffe, vice-présidente du CCAS de Soultz-sous-Forêts, se tient au début du mois d'octobre. Il a même fait des émules, puisqu'un marché identique s'est tenu pour la première fois à Betschdorf, cette année. L'idée est simple : ceux qui le peuvent donnent une petite partie de la production de leur jardin dans le cadre d'un ramassage organisé par le CCAS. Le résultat de la collecte est ensuite revendu, sous l'égide de l'association Repartir, aux personnes en difficultés au dixième de sa valeur marchande. Au fil des années cette opération prend de plus en plus d'ampleur. Le CCAS et Repartir avaient, en plus, mobilisé un chef cuisinier pour dispenser des recettes afférentes aux différents légumes.



LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE A CINQ ANS

Le marché hebdomadaire de Soultz-sous-Forêts a fêté son cinquième anniversaire, sur trois semaines.



La première semaine, les festivités avaient plutôt mal démarré, la pluie empêchant la mini-ferme de s'installer. **La deuxième semaine**, la météo était devenue plus clémente, mais elle n'avait pas pu s'empêcher de lâcher quelques averses. L'animation du cirque avait tout de même été au rendez-vous. À croire que tous les ingrédients du succès avaient attendu le 26 septembre pour donner enfin tout l'éclat à ce cinquième anniversaire du marché hebdomadaire de Soultz-sous-Forêts. Et, effectivement, **la troisième semaine** a été la bonne. Des hôtes de marque, le député Reiss et le Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace, Jean-Paul Bastian, de nombreux maires des environs, et la foule des invités et des clients ont fait honneur à cette belle institution. Une affaire portée à bout de bras par l'adjointe Lucienne Haas, et surveillée comme le lait sur le feu par Paul Schiellein au nom de la chambre d'agriculture. Les

différents intervenants n'avaient plus qu'à rendre un hommage appuyé à un des marchés de référence pour ce qui est des petites villes. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour de l'apéritif géant, une initiative qui a donné une dimension extraordinairement festive à la manifestation. Sans compter que les enfants des écoles avaient également été conviés à la fête par les bulles de savon d'un animateur de rue. Après avoir avalé la pomme qui leur avait été offerte, ils ont également fait honneur au buffet et donné à cette fête la fraîcheur qui convient à un tel événement.





DISTINCTION DES PERSONNES MÉRITANTES



Dès 18 heures, la traditionnelle remise de distinctions aux personnes méritantes s'est déroulée devant une belle assistance. Et ceci malgré un nombre de récipiendaires plus limité qu'à l'accoutumée. Les

clubs traditionnellement lauréats n'ont cependant pas fait défaut: quilleuses et quilleurs de la Boule d'Or, jeunes de l'école de cyclotourisme de l'association cyclo, et jeunes judokas ont tenu le haut de l'affiche. Mais on a aussi pu noter le beau titre de championnes d'Alsace des jeunes du Tennis, et la mise à l'honneur de bénévoles d'Arts et Peinture, dont son président, et de membres actifs d'Arc-en-Ciel. Les donneurs de sang ont également été distingués avec deux diplômes.

Enfin il y a eu deux séquences émotions. La première pour **Madame Marie-Claire Stephan à qui le maire a remis la Médaille de la Famille.**

La deuxième pour **Ernest Rott pour son titre de Maire Délégué Honoraire de Hohwiller**: 37 ans de mandat, 19 ans à la tête de la commune de Hohwiller, 25 ans de présidence du syndicat du Seltzbach, le maire est longuement revenu sur cette remarquable carrière au service des autres. En signe de reconnaissance il lui a remis le grand sceau de la Ville de Soultz-sous-Forêts et l'écharpe qu'il a portée pendant ses mandats. Son épouse, Emmy, a été associée à cet hommage par un beau bouquet. Dans sa réponse de remerciement le nouveau Maire Délégué Honoraire a évoqué quelques temps forts de son cursus, en particulier la saga du fleurissement et la fusion avec Soultz-sous-Forêts. Son intervention été saluée par une très longue ovation...



Une entrée en matière du plus bel effet qui s'est terminée autour du verre de l'amitié.



PERSONNES MÉRITANTES DU 13 JUILLET 2014

ASSOCIATION	NOM	INTITULÉ	
Amicale Cyclotouriste	GROSS Adrien	1 ^{re} place au Critérium VTT (catégorie 12 ans) d'Alsace	Grand Sceau & FFMS (Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports)
	GUTH Étienne	1 ^{re} place au Critérium VTT du Bas-Rhin 1 ^{re} place au Critérium VTT d'Alsace (catégorie 15-16 ans)	
	KURTZ Julien	1 ^{re} place au Concours régional d'éducation routière d'Alsace en VTT (catégorie 10-12 ans)	
	LEMEUR Valentin	1 ^{re} place au Critérium VTT du Bas-Rhin 1 ^{re} place au Critérium VTT d'Alsace (catégorie 13-14 ans)	
	REMPP Lisa	1 ^{re} place au Concours régional d'éducation routière d'Alsace en VTT (catégorie 10-12 ans)	
	SCHUMPP Émilien	1 ^{re} place au Critérium VTT d'Alsace (catégorie 17-18 ans)	
	STOHR Flavien	1 ^{re} place au Concours régional d'éducation routière d'Alsace en VTT (catégorie 8-9 ans)	
	KRUMEICH Élise	1 ^{re} place au Critérium VTT du Bas-Rhin (catégorie 8-12 ans)	
	REMPP Martin	1 ^{re} place au Critérium VTT du Bas-Rhin (catégorie 8-12 ans)	Diplôme d'encouragement
Société de Quilles « LA BOULE D'OR »	DANIW Camille	Championne de France cadette Championne du Bas-Rhin cadette	Grand Sceau & FFMJ
	RAUSCHER Stéphanie	Championne de France senior	
	WEBER Georges	3 ^e place au Championnat de France vétérans	
	DANIW Camille	3 ^e place au Championnat de France par équipes	Diplôme d'encouragement
	MALL Emmanuelle		
	RAUSCHER Stéphanie		
DANIW Camille	Victoire en Coupe du Bas-Rhin par équipe féminine	Diplôme d'encouragement	
MALL Emmanuelle			
RAUSCHER Stéphanie			
WEBER Céline			
ARTS & PEINTURE	FRANK Dominique	20 années de service au sein de l'Association, depuis sa création	FFMS
	FRANK Raymond		
	KAUTZMANN Maurice		
ARC-EN-CIEL	STOETZEL Suzanne	21 années de service au sein de l'association en tant qu'animatrice	FFMS
	BILLMANN Geneviève	21 années de service au sein de l'association en tant que membre, secrétaire et animatrice	
TENNIS CLUB DE SOULTZ-SOUS-FORETS	BERRIGAUD Enola HAUSS Inès UNGERER Mathilde	Championnes du Bas-Rhin par équipe Championnes d'Alsace par équipe (catégorie 15-16 ans)	Grand Sceau & FFMS
JUDO CLUB	KORNPROBST Romain	1 ^{re} place en compétition de district (catégorie benjamins -46kg)	Diplôme d'encouragement
	SCHALCK Noémie	1 ^{re} place en compétition de district (catégorie benjamins -32kg)	
	SCHMITZ Léa	1 ^{re} place en compétition de district 3 ^e place à la Finale départementale 3 ^e place au Critérium de la Ligue d'Alsace (catégorie benjamins -44kg)	
Événements particuliers	ROTT Ernest	Nomination au titre de Maire Honoraire de la commune associée de Hohwiller	Grand Sceau métal
	M ^{me} STEPHAN Marie-Claire		Médaille de la Famille Française
	MERCK Laurent		Donneurs de Sang bénévoles
	LANGENBRONN Christelle		



LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE



La cérémonie officielle a eu lieu sur le parvis de La Saline, en présence d'un détachement des sapeurs-pompiers, de JSP,

de la musique de Soultz-sous-Forêts et de Wissembourg, d'élus, de représentants des associations, des autorités civiles, militaires et religieuses, et d'un bon nombre de concitoyens. Le maire s'est attaché, dans son discours, à retracer la genèse de la fête nationale. C'est en 1880 qu'elle a vu le jour, dans une 3^e république encore convalescente après la débâcle de 1870. Mais le maire a aussi rappelé qu'en 1880, la perte des chères provinces, l'Alsace et la Lorraine, était encore dans tous les esprits. Et quelques décennies plus tard, c'est à la conflagration de la première guerre mondiale que la France aura à faire face... Après l'allocution du maire plusieurs sapeurs-pompiers ont été honorés.



DES SAPEURS-POMPIERS À L'HONNEUR

Éric Kreiss a été nommé sergent honoraire et Sandra Stohr infirmière principale. Ont été promus au grade de sergent Nicolas Biechel, Mickaël Feuerstein et Sébastien Georg, au grade de caporal-chef Gwenael Loisel et au grade de sapeur première classe Léa Wagner et Eric Wander. Pour 15 ans de services, le diplôme d'honneur a été remis au lieutenant Carlos Figueiredo, aux caporaux-chefs Frédéric Ruby et Jeremy Stell ainsi qu'au première classe Eric Wander.



LA FÊTE AU BRUEHL



Les participants à la cérémonie officielle ont rejoint le Bruehl en cortège. À l'arrivée, le maire a rappelé les moments forts des deux premiers temps des festivités, le programme de la partie conviviale, et remercié tous les acteurs de cette grande manifestation. Laure Muller a ensuite interprété une marseillaise de toute beauté. Après un intermède dansé par l'association Pointes de Pieds, c'est la fête qui a pris le relais: retransmission de la finale de la coupe du monde d'un côté, bal public de l'autre. Malgré la météo, qui est heureusement restée correcte, le public a été au rendez-vous. Au moment de la mi-temps du match l'association Pointes de Pieds a assuré un deuxième intermède dansé. Puis ça a été le moment de la retraite aux flambeaux, autour de quelque 400 ballons lumineux. Et, une fois que la coupe du monde s'était enfin décidée à choisir son camp,

c'est devant une foule impressionnante que l'équipe des artificiers, autour de Stéphane Meyer, a fait parler la poudre. Un point d'orgue magnifique qui a ébloui toute l'assistance. **Bravo à toutes et à tous, Sapeurs-Pompiers, JSP, musiciens, chanteuse, danseuses et danseurs, membres du HBSK, équipe technique, adjointes et adjoints, élus, officiels, et globalement tous les contributeurs, et MERCI!**



CONTRAT DE TERRITOIRE



Au final les projets structurants suivants ont été retenus :

Maître d'ouvrage	Libellé du projet	Coût H.T.	Montant éligible	Subvention proposée	Taux négocié
Communauté de communes	Mise en place du réseau de lecture publique	350 000 €	300 000 €	135 000 €	45%
Soultz-sous-Forêts	Accès au collège Soultz-sous-Forêts intra-muros	50 000 €	50 000 €	25 000 €	50%
Communauté de communes	Aménagement de liaison cyclable Soultz - Kutzenhausen	160 000 €	76 300 €	22 890 €	30%
Communauté de communes	Aménagement de liaison cyclable Betschdorf - Rittershoffen	600 000 €	267 000 €	Reportée sauf non-réalisation d'un autre projet	30%
Soultz-sous-Forêts	Aménagement du quartier commercial du Jardin de La Saline	500 000 €	500 000 €	100 000 €	20%
Betschdorf	Piscine municipale réhabilitation	700 000 €	700 000 €	350 000 €	50%
Betschdorf	Coulées d'eau boueuse - Reimerswiller	97 000 €	91 000 €	18 200 €	20%
Soultz-sous-Forêts	Prévention des coulées d'eaux boueuses à Hohwiller	200 000 €	200 000 €	40 000 €	20%
Soultz-sous-Forêts	Création d'un quartier solidaire permettant l'implantation d'une épicerie sociale et d'un établissement d'une entreprise d'insertion	500 000 €	225 000 €	56 50 €	25%

Concernant les demandes faites par la commune de Soultz-sous-Forêts, le résultat des négociations est le suivant :

Projets structurants			
Projet n° 1	Accès au collège Soultz-sous-Forêts intra-muros	350 000 €	Subventionné à 45% sur 300 000 € soit 135 000 €
Projet n° 2	Aménagement du quartier commercial du Jardin de La Saline	500 000 €	Subventionné à 20% soit 100 000 €
Projet n° 3	Création d'un quartier solidaire permettant l'implantation d'une épicerie sociale et d'un établissement d'une entreprise d'insertion	500 000 €	Subventionné pour la partie épicerie sociale à 25% sur 225 000 € soit 56 250 €
Projet n° 4	Transformation de logements/ou d'un bâtiment actuellement vide en résidence seniors comportant 8 appartements	1 000 000 €	Hors contrat de territoire
Projets locaux			
Projet n° 1	Innovation mise aux normes sécurité incendie et mise en accessibilité de l'école maternelle	400 000 €	Subventionné à 16% = 64 000 €
Projet n° 1bis	Prévention des coulées d'eaux boueuses à Hohwiller	200 000 €	Projet structurant
Projet n° 2	Aménagements sécurité routière	80 000 €	Non éligible Subvention Etat
Projet n° 3	Renforcement du réseau de voirie pour ouvrir de nouvelles zones, dents creuses, à l'urbanisation	100 000 €	Non éligible
Projet n° 4	Accessibilité maison des associations	50 000 €	Subventionné à 16% = 8 000 €

Le contrat de territoire contractualise le subventionnement des projets de la communauté de communes et des communes qui la composent, par le conseil général du Bas-Rhin.

Le contrat de territoire en cours de négociation est établi sur une période de 3 ans, de 2015 à 2017. Contraintes financières obligent, son enveloppe a été réduite de 25 % par rapport au précédent contrat. Il ne comportera plus d'enveloppe pour bourg-centre, cette ressource étant incluse dans l'enveloppe globale. Par contre le conseil général distingue maintenant deux types de projets. Les projets structurants pour le territoire, d'une portée intercommunale, dont la maîtrise d'ouvrage peut être portée soit par la communauté de communes, soit par l'une des communes du territoire. Et les projets locaux, dont l'impact ne dépasse pas la commune.

L'enveloppe des subventions affectée au territoire est de 1 564 000 €, dont environ 50 % doivent revenir aux projets structurants.

Le processus a été lancé le 11 juillet 2014 par le Conseil Général. Plusieurs réunions ont eu lieu pour une équation qui n'était pas simple à résoudre. Finalement, grâce à la bonne volonté de chacun, les maires et maires délégués de la communauté de communes ont réussi à élaborer une solution équilibrée, qui devrait pouvoir être avalisée par le conseil général.

L'enveloppe est répartie comme suit :

- 478 % pour les projets structurants avec un effort particulier pour la piscine de Betschdorf,
- 52,2 % pour les projets locaux.

Concernant les projets locaux, une première enveloppe de 686 000 € a été répartie selon une clé incluant le poids démographique et la richesse de la commune.

Par ailleurs il a été constitué une cagnotte complémentaire de 130 000 € pour les projets locaux à abonder :

- Le groupe scolaire de Betschdorf bénéficie de 55 000 € supplémentaires,
- L'église de Keffenach voit sa subvention augmenter de 22 500 € pour arriver à un taux de subventionnement compatible avec les moyens financiers de la commune,
- Les vestiaires d'Oberroedern sont dotés de 40 000 € supplémentaires pour permettre la réalisation du projet,
- Enfin la partie associative du presbytère de Schoenenbourg bénéficie de 13 500 €.

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE : LETTRE AU PRÉSIDENT DU SCOTAN



Le projet de renforcement et de consolidation de l'infrastructure commerciale de la communauté de communes de l'Outre-Forêt se heurte à la trop grande rigidité des prescriptions actuelles du SCOTAN, schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord. Alors que la révision de ce document d'urbanisme est en cours, le Président de la communauté de communes plaide pour un assouplissement des règles en faveur de la zone d'activité de Soultz-sous-Forêts dans une lettre qu'il a envoyée au Président du SCOTAN le 7 octobre dernier.

«Monsieur le Président du SCOTAN,

Lors de la réunion de concertation du 16 septembre à La Saline, relative à la révision du SCOTAN, j'ai évoqué la problématique de l'infrastructure commerciale de notre territoire. En effet la communauté de communes de l'Outre-Forêt ne comporte que des localités de niveau 3 de l'architecture urbaine, les deux pôles d'équilibres que sont Betschdorf-Hatten et Soultz-sous-Forêts. En l'état actuel du texte le développement du tissu commercial est donc limité à des moyennes surfaces jusqu'à concurrence de 2 500 m² par établissement.

Or la communauté de communes dispose d'une zone d'activité à Soultz-sous-Forêts. Compte tenu de sa situation particulière, cette ZA, au cœur de l'Outre-Forêt, au croisement des axes nord-sud et est-ouest et au carrefour des RD 263 et 28, a vocation à accueillir une infrastructure commerciale susceptible de dépasser les strictes limitations prescrites dans le SCOTAN. Et ceci sans affecter la cohérence de l'aménagement du territoire de l'Alsace du Nord.

En effet la localité d'implantation est bien desservie sur le plan des transports. Dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOTAN, Soultz-sous-Forêts est le seul pôle d'équilibre qui fait l'objet, à côté des agglomérations et des villes relais (les deux niveaux urbains supérieurs), d'une attention particulière en matière de desserte ferroviaire. Cette attention s'est d'ailleurs traduite par un important réaménagement de la gare qui en fait un point d'appui multimodal au centre d'une large aire de rabattement vers le TER. Soultz-sous-Forêts est également le seul pôle d'équilibre disposant de plus de 50 commerces et services. Il est aussi, avec Woerth, considéré comme pôle commercial prioritaire dans le Document d'Orientations Générales du SCOTAN. Enfin l'étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de 2007 à 2011, a classé Soultz-sous-Forêts parmi les quatre pôles commerciaux dynamiques de l'Alsace du Nord.

La zone d'activité de Soultz-sous-Forêts est donc, au vu de ces éléments, dans une situation particulière. Une situation qui avait déjà fait l'objet d'un débat lors de l'arrêt du SCOTAN quand le maire de Soultz-sous-Forêts de l'époque avait demandé que la localité soit considérée comme ville relais. J'avais moi-même, au cours du processus de révision, relancé la question. Vous avez souhaité, Monsieur le Président, ne pas rouvrir le débat sur ce point. Je rappelle que les deux arguments mis en avant pour ne pas classer Soultz-sous-Forêts au niveau des villes-relais sont la taille, ce qui est tout à fait recevable, et le fait que le statut de pôle d'équilibre ne bride pas le développement de la commune.

Il se trouve qu'aujourd'hui c'est le développement de l'ensemble du territoire qui peut être remis en cause, au moins sur le plan de l'infrastructure commerciale. Une étude menée sur le périmètre du Soutzterland en 2010 a relevé un taux d'attractivité interne de 80% des commerces alimentaires et de seulement 14% des commerces non-alimentaires. L'offre non-alimentaire est donc, de fait, structurellement trop faible et peut, si cette situation perdure, finir par dégrader la situation de l'ensemble du commerce dans le secteur.

Le renforcement, indispensable, de l'offre non-alimentaire doit affecter tous les canaux de distribution, y compris les moyennes surfaces. Une limite stricte à 2500 m² peut, dans cette perspective, constituer un frein incontestable. Je vous propose donc de garder dans le SCOTAN la référence aux 2500 m², car c'est un seuil communément admis en France pour distinguer les supermarchés des hypermarchés, mais de spécifier dans le texte que cette limite peut être modulée en fonction du projet d'infrastructure commerciale du territoire.

Concernant notre projet de dynamisation du commerce dans la communauté de communes, le renforcement de l'offre non-alimentaire dans les surfaces moyennes est incontournable, mais il n'est évidemment pas suffisant pour atteindre l'objectif. Il doit impérativement être accompagné d'une diversification de l'offre alimentaire, marchés hebdomadaires, vente à la ferme, AMAP, vente itinérante (COOP)... qui est déjà largement engagée, avec succès. Il doit également s'appuyer sur un travail de consolidation du commerce en centre-ville dans les bourgs les plus importants à l'instar du projet de Jardin de La Saline à Soultz-sous-Forêts et des pistes de réhabilitation de la friche CERABATI à Betschdorf. Là aussi les choses sont déjà engagées, au moins en ce qui concerne le Jardin de La Saline.

En espérant qu'en prenant en compte cette analyse le syndicat mixte saura inclure l'évolution proposée dans la révision du SCOTAN, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Pierre Mammosser

Président de la communauté de communes de l'Outre-Forêt

LA SOUS-PRÉFECTURE DE WISSEMBOURG SE FOND DANS UN ENSEMBLE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Par courrier en date du 4 septembre 2013 le Ministre de l'Intérieur a demandé aux Préfets de la région Alsace et de la région Lorraine d'expérimenter une méthodologie de rénovation du réseau des sous-préfectures dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et de lui faire des propositions pour ajuster la carte des sous-préfectures d'ici au 1^{er} janvier 2015.

Le Ministère de l'Intérieur a approuvé les propositions formulées par Monsieur le Préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin, au terme de la démarche conduite de septembre 2013 à mars 2014.

La commune de Soultz-sous-Forêts est concernée par la proposition de modification des limites de l'arrondissement auquel elle est rattachée. C'est à ce titre que nous avons été consultés sur cette proposition.

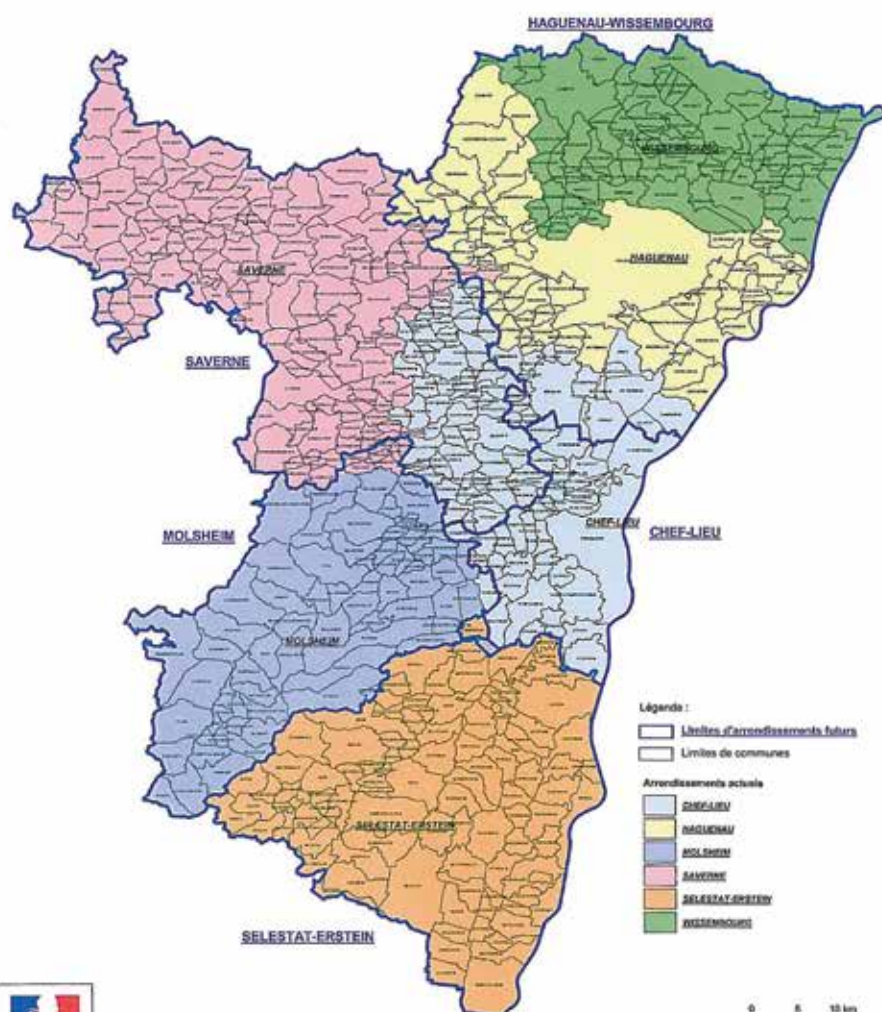
Les deux principales mesures au niveau du Bas-Rhin portent sur la fusion de l'arrondissement de Wissembourg avec l'arrondissement de Haguenau et la suppression de l'arrondissement Strasbourg Campagne. Au final l'arrondissement de Haguenau va s'étendre de Pfaffenhoffen au Rhin et de Wissembourg à Brumath.

Le projet prévoit aussi de conserver une permanence de l'État à Wissembourg dans le cadre d'une maison de services publics partagée entre services de l'État et services de la communauté de communes du Pays de Wissembourg.

Après un large débat le conseil municipal a émis un avis défavorable à la nouvelle carte des Sous-préfectures tout en reconnaissant la nécessité d'une mutualisation, et demande le maintien d'un service sur place à Wissembourg par 11 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions.



Rénovation du réseau des sous-préfectures - Bas-Rhin (67)
Les arrondissements actuels et futurs





ISABELLE HEUMANN-BUCHERT À L'HONNEUR

Le préfet a remis la médaille de chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole à Isabelle Heumann-Buchert, Directrice Générale de la société Paul Heumann. Une belle cérémonie, devant un parterre composé de représentants d'entreprises, de gradés de l'armée, de représentants des cultes et d'élus. La cérémonie a eu lieu dans la salle Alfred Ruffy de l'établissement Dietrich Bonhoeffer du Sonnenhof. C'est Madame Manou Heitzmann-Massenez, Présidente de l'Association Régionale des Industries Alimentaires - ARIA - d'Alsace, qui a prononcé les mots de bienvenue. Le Préfet Stéphane Bouillon a pris le relais pour tracer, comme il se doit, les principales étapes de la carrière de la réci-

piendaire, ainsi que ses différents engagements complémentaires: conseiller du commerce extérieur de la France, vice-présidente de l'ARIA, présidente d'une association de jeunes entrepreneurs... et même gendarme de réserve. Dans son intervention de remerciement Isabelle Heumann-Buchert est revenue sur l'histoire centenaire de l'entreprise familiale, sa montée en charge progressive dans l'entreprise sous la houlette de son père, et la contribution de sa mère à sa réussite. Elle s'est, enfin, tournée vers son mari et ses filles pour souligner son attachement, en parallèle, à la vie familiale et le soutien indéfectible de son mari pour lui permettre de mener à bien toutes ces activités.



TABLE RONDE DES ACTEURS DE LA SANTÉ À LA MAIRIE

Ils sont plus d'une trentaine à faire de Soultz-sous-Forêts un grand et fort pôle de santé en Alsace du Nord. **Une vingtaine d'entre eux s'est retrouvée autour de l'exécutif municipal, le 7 octobre, dans la salle du conseil, pour faire le point sur leur situation au sein de la commune.** Les participants à la réunion ont tout d'abord pris conscience de l'importance du secteur de la santé dans l'économie locale et de sa contri-

bution à l'attractivité de la commune. Le maire a d'ailleurs fortement souligné ce point en rappelant que le secteur représente plus de 15% des emplois de la commune. Ils ont ensuite mis en avant le problème des locaux, en particulier au moment où la loi sur l'accessibilité va entrer en vigueur. Ils sont une quinzaine à souhaiter pouvoir disposer d'un immobilier adapté en centre-ville, à proximité des écoles, avec la possibilité de pouvoir

accéder à la propriété de leur outil de travail. En conclusion de cet échange particulièrement riche et constructif le maire a indiqué que la municipalité a reçu cinq sur cinq le message et qu'elle va très rapidement prendre des initiatives pour que cet imposant pôle de santé puisse continuer à travailler dans les meilleures conditions et à se développer pour le bien de l'ensemble de la population de la commune et du territoire.



L'ACTION TOURISTIQUE

CRÉATION D'UNE PISTE DE DESCENTE VTT



Il a travaillé dur, Ludovic Wagner, le Président de «Elsass MTB Trails», pour que cette piste voie le jour. Plus de deux ans de négociation avec de multiples partenaires: BA901, ONF, chasseurs, cyclo, sapeurs-pompiers, club vosgien, ... et municipalité. Mais il s'est montré pugnace et déterminé. Et ce n'est pas sans un certain soulagement, et aussi une grande satisfaction, qu'il a pu assister, enfin, ce 17 juillet, à la signature de l'arrêté par le Maire lui autorisant la construction de cette piste et son exploitation.

Il s'est ensuite mis au travail, avec toute l'équipe de l'association, pour réaliser l'infrastructure. L'exploitation opérationnelle ne va plus tarder maintenant!

«S'WURD ENDLI DAA»

Le spectacle «S'WURD ENDLI DAA», au Musée de l'Abri à Hatten, a connu un très grand succès cet été. Dès la première, la troupe a joué à guichets fermés. Et dès la première le spectacle a profité d'un temps idéal malgré quelques gouttes en fin de présentation. Cette configuration favorable ne s'est pas démentie tout au long des huit représentations. Heureusement car «S'WURD ENDLI DAA» valait le déplacement. Un texte tout en nuance qui rend parfaitement l'atmosphère et les contradictions de ces années 44-45 en Alsace, un décor majestueux, des véhicules de l'époque, de la traction avant aux jeeps et aux tanks, une scène de bataille plus vraie que nature, un nombre impressionnant de figurants, et des acteurs au sommet de leur art! Bravo à toute l'équipe pour ce travail de titan qui nous a permis d'avoir un merveilleux spectacle d'été à offrir aux habitants de notre territoire et à tous les touristes qui nous ont rendu visite. Bravo à l'auteur pour cette évocation historique qui nous a permis de partager la vie et les doutes des populations d'Alsace de cette époque. **Bravo aux acteurs, avec, évidemment, une pensée particulière pour Béatrice et Gilles Hoeltzel, René Becker, Yves Jung, Valérie Weber,**

Celian Gallmann, Claire Carraro, et bien d'autres, qui représentent si bien notre commune dans cette grande saga. Sans oublier, bien sûr, le chef d'orchestre Daniel Hoeltzel!!!



LE GÎTE D'ÉTAPE COMMUNAL MONTE EN PUISSANCE

Le gîte d'étape communal de Soultz-sous-Forêts permet d'héberger pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, marcheurs et randonneurs, ainsi que tous ceux qui souhaitent faire une halte dans notre petite ville pour une ou plusieurs nuits.

Lancé en juin 2013, le gîte communal a connu une première année de démarrage avec une vingtaine de nuitées. Depuis il est largement monté en puissance et nous terminerons certainement l'année avec quelque 80 nuitées. Comme il faut environ trois ans pour installer une telle infrastructure dans le paysage touristique, l'année 2015 devrait être la première année de plein exercice.

Ce sont les visiteurs qui en parlent le mieux. Voici le témoignage de l'un d'eux venu cet été: «J'ai, depuis quelques années, sillonné la France à vélo. À de multiples reprises, j'ai emprunté les routes qui mènent à Saint Jacques de Compostelle. J'ai donc eu l'occasion de passer des nuitées dans des gîtes d'étape sur ces chemins. Je souhaite vous dire que votre réalisation municipale est sans doute l'une des plus belles et des plus agréables. Je tenais à vous remercier pour la qualité de cet hébergement ainsi que pour la qualité de l'accueil. Félicitation à l'équipe municipale et son maire pour cette réalisation.»

À noter, par ailleurs, l'arrivée d'un gîte de France à Soultz-sous-Forêts grâce à Monsieur Von Helmersen.



MARIE-JOSÉ SCHALLER ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DU TOURISME



L'assemblée générale de l'office du tourisme du Soultzerland s'est tenue le 10 juillet. Cette première assemblée générale après les élections municipales a forcément été dédiée au renouvellement des instances et aux perspectives d'action pour les prochaines années. Concernant les instances, c'est Marie-José SCHALLER qui a été élue à la Présidence. Elle sera épaulée par Alain KUNTZ, propriétaire du gîte « LE MAENELE » à Hermerswiller, à la

vice-présidence, Marie-France RIMELEN au secrétariat et Chantal MULLER à la trésorerie. Deux assesseurs, Christophe SCHARRENBARGER dans sa fonction de socio-professionnel, et Michel SCHIRRECKER, restaurateur, complètent le bureau. L'assemblée s'est fixé plusieurs objectifs : élaborer des produits touristiques en s'appuyant sur l'ensemble de la communauté de communes de l'Outre-Forêt, créer des supports papier et internet pour présenter ces produits, et travailler à la convergence avec l'office de tourisme de Haguenau. Ce dernier volet est indispensable puisque la communauté de communes de l'Outre-Forêt est actuellement partie prenante dans deux organismes de promotion touristique : l'office de tourisme du Soultzerland pour l'ancienne communauté de communes de cette partie du territoire, et l'office de tourisme d'Haguenau pour le Hattgau.

PRÉVENTION DES COULÉES D'EAU BOUEUSE À HOHWILLER

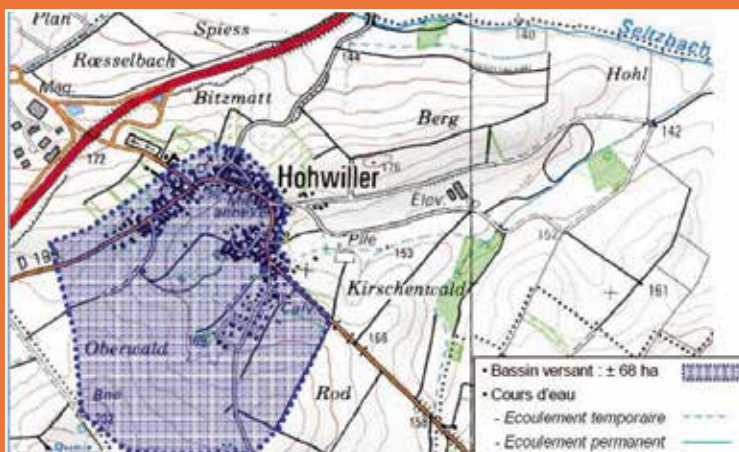
Le risque de coulées d'eau boueuse est précisément répertorié dans le rapport de présentation du PLU intercommunal.

«Les changements climatiques, les nouvelles extensions urbaines qui modifient l'occupation du sol, et le changement des comportements agricoles, notamment avec une terre nue au début du printemps, expliquent l'apparition de coulées d'eau boueuse qui affectent certaines communes, notamment la commune de Soultz-sous-Forêts.»

Une étude spécifique à ce phénomène avait été réalisée par le SICTEU sur les communes concernées. Quatre bassins versants à Soultz-sous-Forêts et un à Hohwiller avaient été identifiés par cette étude. De fait, comme on peut le voir sur le schéma de synthèse, un autre bassin versant du côté du lotissement Plein Sud a émergé au fur et à mesure des intempéries.

LE CONTENU DE L'ÉTUDE

L'étude a porté sur l'ensemble du territoire de la localité. L'aire d'analyse comporte quelque 68 hectares :



LES PRINCIPAUX RISQUES D'INONDATION SE SITUENT AU SUD ET À L'EST DU LOTISSEMENT, AINSI QU'AU NIVEAU DU PASSAGE BUSÉ, VERS L'AVAL DE LA RD28.



Après les intempéries de 2008 et 2009, les travaux prévus dans l'étude du SICTEU ont été progressivement réalisés: au niveau du Schindelbach, en haut du Hubweg et en amont du Roesselbach. Parallèlement la municipalité, en coordination avec la chambre d'agriculture et les agriculteurs, a mis en place des aménagements d'hydraulique douce: bandes enherbées, fascines, assolement, ... Enfin l'aménageur du lotissement a, de son côté, mis en œuvre un bassin de rétention pour sécuriser ce secteur.

Il reste maintenant à mettre à niveau le bassin versant de Hohwiller, lui aussi de plus en plus sensible aux intempéries et quasi systématiquement affecté par les coulées d'eau boueuse.

Une étude a donc été lancée l'année dernière. Les conclusions du cabinet SAFEGE ont fait l'objet d'une concertation publique au mois d'août. Le conseil municipal a lancé le processus de réalisation, dans sa séance du 5 novembre, par l'appel à concurrence pour la maîtrise d'œuvre.



LES AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS VISENT À ÉVITER L'ARRIVÉE D'EAU BOUEUSE AU SUD PAR UNE BANDE ENHERBÉE ET UNE DÉVIATION DES ÉCOULEMENTS EN HAUT DU CHEMIN, À SÉCURISER LE CÔTÉ EST DU LOTISSEMENT, ET À RÉGULER LE FLUX CÔTÉ OUEST AFIN DE NE PAS SURCHARGER LE PASSAGE BUSÉ.



CONCRÈTEMENT, EN TERMES D'INFRASTRUCTURES LE PROJET SE PRÉSENTE COMME SUIT :



L'étude laisse deux options ouvertes, que ce soit du côté est, ou du côté ouest.

Du côté ouest, on peut réaliser les bassins de rétention avec ou sans renaturation et aménagement de zones humides. La deuxième option est plus chère mais il est vraisemblable que, dans ce cas, nous pourrions bénéficier d'un subventionnement de la part du Bassin Rhin-Meuse.

Du côté est, le choix de l'option est un peu plus complexe et devra être prise au vu de l'avant-projet détaillé.

LE COÛT DE L'OPÉRATION

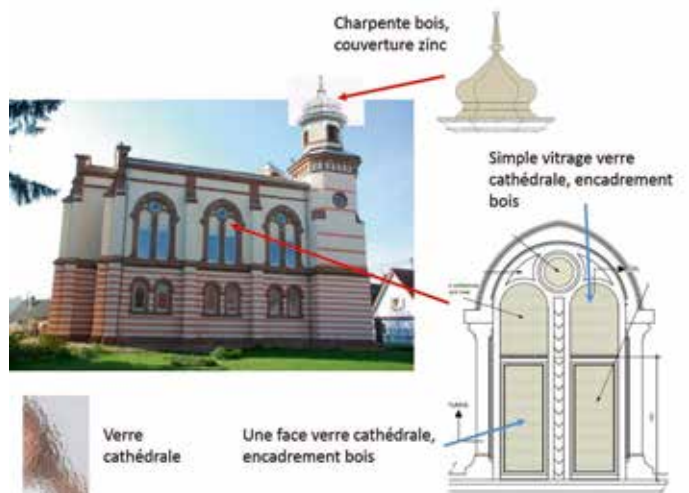
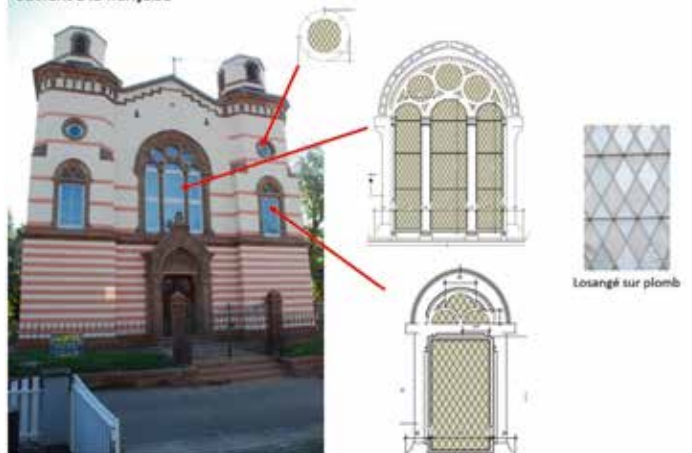
L'avant-projet sommaire réalisé par le cabinet SAFEGE situe le coût entre 163 000 € et 225 000 € HT selon les options. Le conseil municipal a ouvert une ligne de crédit de 200 000 €. Le projet est inscrit dans le contrat de territoire au titre des projets structurants et bénéficiera d'une subvention de 20% de la part du conseil général. Selon les options choisies, une demande de subvention devra également être adressée au Bassin Rhin-Meuse.

SYNAGOGUE

Dans sa séance du 3 septembre le Conseil Municipal a approuvé le programme des travaux de remplacement des fenêtres et de rénovation des deux tourelles pour un montant estimé de 150 000 €. Le remplacement des fenêtres a été rendu nécessaire par la détérioration inexorable de celles qui avaient été mises en place au début des années 2000. Le remplacement à l'identique ayant été refusé par la DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles -, la municipalité a opté pour l'implantation de vitraux rappelant l'esthétique d'origine. Dans cet esprit il a également été décidé, compte tenu de ce contexte, de rendre aux tourelles un aspect proche de ce qui avait été conçu au moment de la construction. Ce nouveau projet a été avalisé par la DRAC. Il sera subventionné par le conseil général, le conseil régional, et, espérons-le, par l'État. Il contribuera à une incontestable remise en valeur de d'une composante importante du patrimoine local.

LE CONTENU DU PROJET :

Simple vitrage losange sur plomb posé dans la feuillure des grès en partie haute
Double vitrage face extérieure losange sur plomb, encadrement aluminium, châssis ouvrant à la française



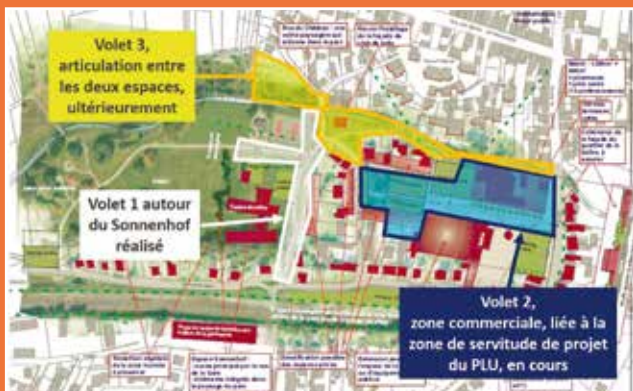
LE JARDIN DE LA SALINE

Dans notre édition de juillet, le dossier consacré au Jardin de La Saline se terminait en ces termes: «Tout ceci fait qu'au moment où nous écrivons ces lignes, le dossier de la pharmacie n'a pas encore de solution. Quant au Jardin de La Saline, le projet va se poursuivre. Le processus de levée de la zone de servitude de projet sera mené à son terme. Le centre-ville a besoin d'une zone commerciale capable d'engendrer une synergie avec les zones périphériques».

L'IMPORTANCE DU SECTEUR DE LA SANTÉ POUR LA COMMUNE

Malgré d'intenses démarches menées tout au long de l'été, le dossier de la pharmacie est resté en l'état. Il y a maintenant peu de chance qu'il s'inscrive dans le projet du Jardin de La Saline. Par contre la municipalité reste très engagée et mobilisée pour que le secteur de la santé, dont la pharmacie fait évidemment partie,

puisse se développer dans les meilleures conditions à Soultz-sous-Forêts. L'enjeu est considérable. Ce domaine d'activité représente de l'ordre de 15% des emplois de la commune et contribue de manière déterminante à son attractivité.



LE JARDIN DE LA SALINE SUIT SON COURS

Il faut d'abord rappeler que le Jardin de La Saline constitue une démarche globale d'urbanisation le long du Seltzbach. En effet la municipalité s'est engagée dans cette opération à long terme sur la base d'une vision d'ensemble allant de la rue du Docteur Deutsch au Parc du Bruehl. Cette vision, élaborée en 2012, comporte:

- un volet 1, autour du Sonnenhof, réalisé entre-temps
- un volet 2, la zone commerciale dont le développement s'inscrit dans la zone de servitude de projet du PLU, et qui est le dossier en cours de discussion
- un volet 3, à traiter ultérieurement, qui a vocation à relier les deux espaces dans une vision de trame verte et de déplacements en mode doux le long du Seltzbach.



Le 5 novembre le conseil municipal a entériné les contours du volet 2, la dimension commerciale du projet, à quelques ajustements près. Cette adoption ouvre la voie à la relance de la levée de la zone de servitude de projet.

LES AUTRES DOSSIERS

LE COMPLEXE SPORTIF

La construction de l'extension du gymnase avance bien, conforme à l'objectif de mettre à disposition les locaux à la rentrée 2015. Il faut maintenant lancer la fin de l'aménagement du gymnase: changement de côté pour la tribune, réalisation des espaces de rangement à la place actuelle de la tribune, rénovation du sol.



L'ÉCO-QUARTIER

Le conseil municipal du 1^{er} octobre a approuvé le lancement de la procédure de mise en concurrence visant à sélectionner le maître d'œuvre de l'opération. Dans le but d'assurer la cohérence de l'aménagement de l'ensemble du secteur, et de desservir aussi la zone 1AUC pour permettre son urbanisation, la réalisation du chemin du sel a été incluse dans la mise en concurrence.

Les estimations de travaux finalement retenues sont de 210 000 € pour la viabilisation de l'éco quartier et de 150 000 € pour le chemin du sel.

L'objectif est de finaliser les études pour le deuxième trimestre 2015 afin de valider la labellisation « Quartier Plus » de l'opération pour la mi-2015.



FLEURISSEMENT

LES LAURÉATS DU CONCOURS LOCAL

HOHWILLER

1^{er} prix : M. et M^{me} Ernest PHILIPPS,
18, rue de Reimerswiller

2^e prix : M. et M^{me} Siegfried MEINHARTH,
2, rue des Jeunes Vignes

3^e prix : M. et M^{me} Samuel BOSSERT,
37a, rue Principale

4^e prix : M. et M^{me} Ernest ROTT,
4, rue de Hoffen

5^e prix : M. et M^{me} Freddy BOSSERT,
37, rue Principale

6^e prix : M. et M^{me} Georges JAEGER,
28, rue Principale

7^e prix : M. et M^{me} Werner BOSSERT,
30, rue Principale

8^e prix : M. et M^{me} André STUDY,
2, rue Kleinfeld

9^e prix : M. et M^{me} Cédric ROTT,
33, rue Principale

10^e prix : M. et M^{me} Jean Georges GORGUS,
48, rue Principale

SOULTZ-SOUS-FORETS

1^{er} prix : M. et M^{me} Eric SCHIMPF,
51, rue de Lobsann

2^e prix : M. et M^{me} Didier KLEIN,
18a, rue de Pechelbronn

3^e prix : M. et M^{me} Denis LOISON,
17, rue de Lobsann

4^e prix : M. et M^{me} Joël MESSMER,
34, rue du Docteur Deutsch

5^e prix : M. et M^{me} Guy MEJSNEROWSKI,
1, rue Chrétien Frédéric Petri

6^e prix : M. et M^{me} Jean-Paul SCHNEIDER,
5, rue de Pechelbronn

7^e prix : M^{me} Marthe UNGERER,
10, rue de Marienbronn

8^e prix : M. et M^{me} Charles THALMANN,
34, rue du Frohnacker

9^e prix : M. Roger SCHMITT,
46, rue de Lobsann

10^e prix : M^{me} Lina WEIMER,
39, rue Frohnacker

Bravo aux lauréats et merci pour leur engagement au service de l'embellissement de Hohwiller et de Soultz-sous-Forêts.

ILLUMINATIONS

LES CHANGEMENTS DE 2014



Les illuminations de traversées de rues commencent sérieusement à fatiguer. Le conseil municipal a décidé d'en acquérir de nouvelles. Il en a également profité pour équiper la rue de Pechelbronn, seule entrée de Soultz-sous-Forêts qui n'était pas directement plongée dans l'ambiance de Noël. Une amélioration des illuminations de Hohwiller a également été prévue. Une ligne de 13 000 € HT a été votée à cet effet.



LES SPÉCIFICITÉS DES TRADI'NSONS 2014



Comme cela a été annoncé par ailleurs, le festival des Tradi'nsons de Noël 2014 est consacré au Noël au XVIII^e siècle. À noter quelques rendez-vous et quelques lieux qu'il ne faut surtout pas rater: l'illumination du Château Geiger qui date de 1750 et qui va, par ailleurs, accueillir une exposition et deux conférences les 10 et 17 décembre à 19 heures, l'accrochage des cadeaux au sapin-calendrier de l'Avent sur le chemin du Froeschwillerbach, la lecture du conte «Frau Holle» devant la maisonnette du parc de la musique et des associations, la pièce de théâtre «Le sapin de la discorde» ... entre autres!

LA COMMISSION DU FLEURISSEMENT PRÉPARE DÉJÀ 2015



Après une analyse détaillée des points forts et des points à revoir de la saison 2014, la commission a défini les orientations pour la prochaine saison. **Le thème adopté sera le train, à l'occasion du 160^e anniversaire de l'entrée du premier train en gare de Soultz-sous-Forêts le 25 août 1855.** Le thème sera aussi associé à celui du bois puisque la commune avait décidé de défricher la forêt dite du KLEINWALD, entre Soultz-sous-Forêts et Surbourg, afin de pouvoir fournir les traverses nécessaires à la voie ferrée sur le ban communal. Enfin la commission a décidé d'instaurer des animations avec des professionnels de l'horticulture à destination des habitants afin d'inciter au fleurissement des propriétés privées.

APPEL À PARTICIPER AU CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL



Comme d'habitude, la commune organise ses concours d'illuminations de Noël:

- l'illumination de Noël pour les particuliers,
- la décoration des vitrines pour les commerçants.

Le thème de cette année est le Noël au XVIII^e siècle. Les sapins, Frau Holle, ou le visuel du château Geiger qui peut vous être communiqué par La Saline, seront à l'ordre du jour. Cet aspect sera pleinement pris en compte dans l'appréciation de la décoration des vitrines.

Passage du jury quelques jours avant Noël.

Bon courage, bonne réussite et merci d'avance.

AUTRES ACTUALITÉS

La Kirwe



La météo a été plutôt changeante, correcte le vendredi et le dimanche, pluvieuse le lundi et franchement désagréable le samedi. Et pourtant cette édition 2014 a été un cru remarquable, comme nous n'en avons plus vu depuis des années. Les raisons de ce succès, les animations qui ont accompagné ce moment clé de la vie locale. Et ceci à deux niveaux: à La Saline le dimanche et le lundi soir, et au Seven, sous forme

d'initiative privée, pendant quatre jours, vendredi, samedi, dimanche et lundi soir. Deux lieux d'animation qui ont aussi eu le souci de produire des groupes, DJ et chanteurs qui attirent: **les orchestres CHATZI et PÊCHE d'ENFER à La Saline, MARKUS BECKER au Seven.** Résultats: plus de 700 repas sur deux jours servis à La Saline, un dimanche soir de rêve, noir de monde à La Saline et au Seven à tel point qu'il n'y avait plus une place de parking dans toute la localité, le bar du HBCSK qui a joué son rôle à la perfection, comme d'habitude, et même des forains particulièrement satisfaits, malgré les soubresauts du ciel. Bien sûr il y a aussi un revers à la médaille, en particulier au niveau des nuisances sonores. Un point sur lequel il faudra trouver des solutions, sans entraver la belle dynamique qui a porté tout ce week-end. En espérant que cette Kirwe sera une Kirwe de référence pour donner une nouvelle impulsion à cette manifestation dès l'année prochaine et les années suivantes...

LE TÉLÉTHON

La formule s'adapte, change pour mobiliser encore plus, et la volonté des membres de l'association Ligne de Vie et du Président Fabien Mosser est plus que jamais pleinement engagée au service de la solidarité. Et le Téléthon fait naturellement partie de la démarche!



INVITATION À LA CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX 2015

La cérémonie de présentation des vœux 2015 de la municipalité de Soultz-sous-Forêts Hohwiller se déroulera le vendredi 9 janvier 2015 à partir de 20 heures à La Saline.

Ce sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants et d'honorer les lauréats des prix des concours locaux de fleurissement et des illuminations.

Vous êtes, toutes et tous, cordialement

invités à y participer ainsi qu'à partager la galette des rois qui sera servie à l'issue de cette manifestation.



FÊTE DE L'ASSOCIATION POINTES DE PIEDS À LA MAC

« ILS ONT DANSÉ
SUR LA LUNE »



Comme chaque année depuis cinq ans, l'association Pointes de Pieds a enflammé la MAC de Bischwiller. Comme chaque année le public a répondu présent. Comme chaque année la municipalité a accompagné avec plaisir cette délocalisation à la MAC pour permettre au public d'assister à cette magnifique prestation dans les meilleures conditions. Et comme chaque année le spectacle a été au rendez-vous. Un spectacle intitulé « On a dansé sur la lune » monté et écrit par Carole Hirlmann, Aurore Gazeau, Laurent Wiedemann, Virginie Gazeau et Stéphane Philipps. Chorégraphié par Laurent Wiedemann et Virginie Gazeau. Photos de Bartosch Salmanski.

FESTIVAL AUTOUR DU POINT DE CROIX

Dix ans déjà ! Dix ans qu'une première petite manifestation a vu le jour, un après-midi de début novembre à la maison rurale de l'Outre-Forêt. Depuis les temps ont bien changé : le festival est devenu international et il draine plus de 5000 visiteurs chaque année. Cette année, en ce dixième anniversaire, le festival s'est intitulé « l'Alsace en fils et toiles » et, paradoxe, il n'a pas disposé de sa base mythique, la maison rurale, en cours de rénovation. Du coup cela a fait l'affaire des communes environnantes, parmi lesquelles Soultz-sous-Forêts s'est taillée « la part du Lion ». Deux sites, le pôle des services et La Saline ont ainsi eu le plaisir de se parer de la beauté du point de croix, dans toutes les déclinaisons possibles et imaginables.



PARCOURS DES ARTS

Les artistes devaient occuper la cour de la mairie et s'égarer tout au long du chemin du Froeschwillerbach. Une exposition à ciel ouvert comme l'avaient si joliment baptisée Raymond Frank et Sophie Dietenbeck, les porteurs de cette initiative. Finalement la météo en a décidé autrement et le parcours s'est essentiellement cantonné aux locaux du pôle des services et de l'annexe de la mairie. Un décor au demeurant particulièrement apprécié par les artistes, dont plusieurs ont souligné la prédisposition des lieux à accueillir une telle manifestation. Par ailleurs il faut saluer la qualité des œuvres exposées et l'imposante fréquentation du public, un engouement qu'on n'a plus tellement l'habitude de voir pour des expositions d'arts plastiques. Prochaine édition, dans deux ans, puisque l'année prochaine c'est de nouveau au tour du carrefour des arts à Hohwiller d'être en tête d'affiche. Et en 2016 nous espérons que nous pourrons enfin faire apprécier, aux artistes et aux visiteurs, ce fameux chemin du Froeschwillerbach.



AUTRES ANIMATIONS CULTURELLES

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE À LA SALINE

La Saline était comble au moment où le Maire a ouvert la soirée. Comme l'année dernière les gradins étaient surtout occupés par les anciens abonnés et les habitués des spectacles de La Saline, un encouragement pour toute l'équipe du relais culturel et certainement un gage de réussite pour la saison qui s'ouvre. **Dans son discours le maire a souligné la bonne fréquentation des spectacles vivants ces dernières années avec plus de 120 spectateurs en moyenne.** Il a également évoqué les nouvelles perspectives en termes de programmation, en particulier les mardis du grand écran. Enfin il a révélé qu'un processus de travail est engagé avec la NEF et la municipalité de Wissembourg pour mutualiser les moyens et assurer la pérennité du spectacle vivant en Alsace du Nord malgré la baisse des diverses dotations. L'Adjointe Lucienne Haas a, pour sa part, présenté les

mardis du grand écran, donné quelques perspectives de nouvelles utilisations du numérique, en particulier avec des retransmissions de grands spectacles, et parlé du festival des Tradi'sons de Noël qui explorera cette année le XVIII^e siècle. Elle a également remercié l'équipe de La Saline ainsi que les bénévoles de l'association ASSALINE pour leur engagement. C'est ensuite la Directrice Malou Froesel qui est entrée en scène pour présenter en détail la programmation 2014 - 2015, une programmation éclectique et équilibrée qui devrait répondre aux attentes de tous les publics. La soirée s'est terminée par le spectacle « Tombé dans l'piano » de Xavier Ferran, qui met en scène un corps à corps musical et physique entre pianiste et piano. Il ne restait plus qu'à faire honneur au buffet du Vivaldi, du Nil, du Saint Honoré, de Enzo, de Clauss et du Cellier Celte ...



CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



L'école de musique municipale de Soultz-sous-Forêts affiche une belle santé: par le nombre d'élèves, par la diversité des disciplines musicales enseignées, par l'éventail des âges des élèves, des plus petits aux adultes, et par le nombre de localités dont sont issus les élèves.

Tout cela, les spectateurs présents ont pu le constater, même s'ils ont été moins nombreux que d'habitude, multiplicité des manifestations et mondial obligent.

Félicitations aux professeurs et aux élèves pour leurs prestations.

INAUGURATION DU FESTIVAL MUSICA À LA SALINE

Le théâtre était comble pour le concert de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg. Un concert gratuit qui s'inscrit dans la politique du conseil général de décentralisation des prestations de l'OPS. Une politique qui a permis à La Saline de recevoir l'OPS deux années de suite. En 2013 l'orchestre s'était produit dans le cadre du Festival des Voix Etouffées. Cette année c'est le prestigieux Festival MUSICA qui a fait étape à Soultz-sous-Forêts. Une étape précédée par un travail de terrain auprès des collégiens du territoire: Lauterbourg, Seltz, Wissembourg et Soultz-sous-Forêts.



CONCERT GÉANT DE HUIT HARMONIES DE L'OUTRE-FORÊT À BETSCHDORF

Une après-midi mémorable! **La première partie du programme a vu les huit harmonies se produire par groupe.** Mais le clou du concert a été, en deuxième partie, la création d'une pièce

écrite par Rémy Abraham intitulée « Don Quichotte im Nord-Elsass ». Une interprétation somptueuse et décoiffante par les 215 musiciens rassemblés sur une même scène. Une démonstration éclatante de

ce que peut être la musique d'harmonie. Une petite pensée pour les musiciens de l'Harmonie de Soultz-sous-Forêts qui continuent à être fidèles à la Concordia et qui ont pu participer à ce moment fort de la musique populaire. **Merci à eux et au comité porté à bout de bras par le président Roger Schuler. Espérons que notre Harmonie pourra à nouveau, dans un avenir proche, voler de ses propres ailes, elle qui est largement une des plus anciennes du secteur puisqu'elle a vu le jour en 1879, il y a maintenant plus de 125 ans!**



CRÉATION DE L'ASSOCIATION D'SALZBUHN



Issue du groupe théâtral de la paroisse catholique, la création de cette association est la suite logique de la transformation progressive du groupe théâtral et de l'apport de nouveaux acteurs venus de divers horizons. Le théâtre en alsacien s'installe donc dans une nouvelle dynamique à Soultz-sous-Forêts, et c'est une bonne nouvelle pour la pratique du dialecte dans notre localité. En même temps les liens avec le conseil de fabrique ne sont pas rompus puisque D'Salzbuhn utilisera le foyer catholique pour ses répétitions et qu'elle hérite des décors. De plus la paroisse catholique continuera à assurer la buvette lors des représentations.

LE 30^E GRAND PRIX DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS POUR LES 30 ANS DU VCNA



Voilà 30 ans que Soultz-sous-Forêts accueille son Grand Prix cycliste. Et ceci grâce à la ténacité et au dévouement de toute l'équipe VCNA - Vélo Club Nord Alsace-, et de l'engagement sans faille de son Président Alfred Joerger.

L'histoire du Grand Prix a commencé sous forme de kermesse avec un circuit d'un petit kilomètre au centre-ville. Cette course spectaculaire a duré bien des années, à la grande satisfaction du public de l'époque. Mais elle devenait de plus en plus dangereuse, et il a fallu adopter une formule plus classique, sous forme d'un circuit d'une quinzaine de kilomètres autour de Soultz-sous-Forêts, particulièrement exigeant. Mais quelle que soit

la formule, le Grand Prix de Soultz-sous-Forêts peut se targuer d'un palmarès où figurent plusieurs coureurs de renom. Et la cuvée de 2014 n'a pas fait mentir l'adage avec un lauréat, Théry Schir, 3^e du dernier championnat du monde de l'américaine, champion d'Europe de la poursuite par équipe et champion de Suisse de l'omnium. Comme en plus la manifestation a accueilli les champions d'Alsace des masters dès le matin, le succès a été complet, y compris sur le plan de la fréquentation du public. En l'absence du maire, c'est la première adjointe, Lucienne Haas, et le Président de l'OMACSL, Jean-Michel Stephan, qui ont officié lors de la remise des prix.



LE TER À LA UNE

France 3 a fait un reportage complet sur le TER en France. Alors qu'il y a des régions où ce moyen de transport rencontre des difficultés, il en va très différemment en Alsace. Pour en avoir le cœur net, l'équipe de reportage s'est notamment intéressée à ce qui se passe sur le tronçon Haguenau Wissembourg. Ce 4 septembre l'équipe de télévision est arrivée tôt le matin à Soultz-sous-Forêts. Objectif, suivre André Niess, président de l'ADPLFW, et son entourage dans leurs trajets du matin et du soir. Elle est ensuite revenue à Soultz-sous-Forêts, par le TER évidemment, pour interviewer le Maire sur l'impact du TER sur le développement de la commune. Le Maire a, d'entrée, précisé que cet impact concernait l'ensemble du territoire et pas seulement la commune. Il a ensuite resitué les efforts de la commune, largement soutenus par les collectivités territoriales, en termes d'accès au train : multi-modalité de la gare, parkings qui offrent au total près de 150 places de stationnement automobiles, déposes-minute, aménagement du parvis, parking vélo sécurisé... Il a aussi évoqué la future zone d'animation commerciale du Jardin de La Saline pour faire entrer en synergie la fréquentation de la gare avec le centre-ville. Il a enfin montré, par une visite dans le Plein Sud, le développement démographique de la commune qui profite fortement de la périurbanisation grâce à la présence de transports en commun. L'équipe de reportage a mis tout cela en images et dans la boîte. Le sujet a été diffusé sur le réseau France 3 du grand Est (qui va jusqu'à Lille...).



LES PERMANENCES D'ACCÈS AU DROIT SE METTENT EN PLACE

Comme nous l'avions évoqué dans notre dernier bulletin, une réunion s'est tenue à Wissembourg le 21 mai 2014 sur le sujet.

Cette réunion avait pour but de trouver un accord sur les réponses concrètes à apporter aux besoins d'accès au droit dans le Nord de l'Alsace et il a été convenu de créer deux nouveaux lieux de permanences en plus de la permanence existante à la mairie de Lauterbourg: une permanence à la maison des associations de Wissembourg et une permanence au centre médico-social de Soultz-sous-Forêts. Elles auront lieu une fois par mois dans chacun des lieux et seront mutualisées, ce qui signifie qu'elles bénéficieront à l'ensemble des habitants des cantons de Wissembourg, Soultz-sous-Forêts et Lauterbourg qui pourront se rendre indifféremment dans une des trois communes où elles sont organisées. Le bénéfice de ces permanences pourrait être étendu ultérieurement aux habitants des cantons de Woerth et de Seltz sous réserve d'un accord sur les modalités pratiques de cette extension avec les élus concernés.

La date de mise en place des permanences débiterait le 1^{er} janvier 2015. Elles auront lieu:

- Le 1^{er} samedi du mois de 9 heures 30 à 11 heures 30 à Lauterbourg
 - Le 2^e jeudi du mois de 14 heures à 16 heures à Soultz-sous-Forêts
 - Le 3^e mardi du mois de 14 heures à 16 heures à Wissembourg,
- et ne seront pas assurées pendant les mois de juillet et août.

Les administrés devront au préalable prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la permanence qui sera assuré par la mairie de Soultz-sous-Forêts. À défaut d'inscrits la permanence est annulée.

Dans le cadre du projet de création d'un point d'accès au droit en Alsace du Nord et en vue d'organiser le fonctionnement de cette permanence, une convention de partenariat Nord Alsace est signée entre le CDAD 67 d'une part et les villes de Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts et Wissembourg et l'Ordre des avocats du barreau de Strasbourg d'autre part.

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la création de ce point d'accès au droit en Alsace du Nord.

SOULTZ VILLE NUMÉRIQUE ?

Soultz-sous-Forêts est-elle sur les traces d'une ville pleinement numérique ? Avec plus de 45 000 visites en 2013, le site de la commune s'est imposé comme une source d'information majeure de la vie communale. Le site de La Saline poursuit lui aussi son petit bonhomme de chemin avec près de 10 000 visites sur la même période. Quand on ajoute, en plus, le site de la médiathèque et les pages Facebook de la commune et de La Saline, il est incontestable que la ville de Soultz-sous-Forêts est bien présente sur la toile. En ce début de nouveau mandat la municipalité a décidé de franchir une nouvelle étape pour faire de notre localité une vraie ville numérique. Le consultant mobilisé sur le sujet a délivré à la commission municipale chargée de la

communication son verdict pour franchir ce nouveau palier: enrichissement du site, développement du multicanal (sms, skype), possibilité de demandes d'actes et accès aux démarches administratives en ligne, WIFI communal, PC en libre-service, ... Dix-huit pistes de développement qu'il va maintenant falloir ordonner et mettre en œuvre dans le cadre d'un vaste plan d'action.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

03	Fête des personnes âgées à Hohwiller
06	Connaissance du monde - « La route 66 » à La Saline
08	Ciné Regards - « Ida » à La Saline
09	Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux arrivants à La Saline
10	Fête de la Maison de retraite à La Saline
11	Tournoi de football en salle organisé par le F.C.S.K. à Kutzenhausen
13	Cinéma et monde rural - « Le démantèlement » à La Saline
17	Festival Décalages, Spectacle de clown « Qui sommes-je » à La Saline
20	Spectacle scolaire « Couleur Corbeau » à La Saline
20	Cinéma à La Saline
21	Festival Décalages, Spectacle « l'Ami des Belges » à Haguenau
22	École et cinéma - « Le roi et l'oiseau » à La Saline
23	École et cinéma - « Peau d'Ane » à La Saline
23	Remise des diplômes du collège à La Saline
25	Fête des personnes âgées à La Saline
27	École et cinéma - « Peau d'Ane » à La Saline
27	Ciné Loisirs à La Saline
31	Spectacle musical « George Sand, ma vie, son œuvre » à La Saline



© Sileks

Qui sommes-je



© Jean-Paul Lozouet

George Sand, ma vie, son œuvre

FÉVRIER

03	Connaissance du monde - « L'Irlande » à La Saline
03	Don du sang à La Saline
07	Théâtre « Oléanna » à La Saline
08	Spectacle familial « Chauds, chauds les marrons » à La Saline
08	Journée Cochonnailles organisée par le F.C.S.K. à Kutzenhausen
10	Cinéma et monde rural - « Les chèvres de ma mère » à La Saline
12	École et cinéma - « Les vivants » à La Saline
14	Kesselfleisch organisé par la société d'aviculture
14	Dîner dansant de la Saint Valentin avec Paëlla géante organisé par le Tennis Club de Soultz-sous-Forêts à La Saline
15	Tournoi de belotte organisé par le Pétanque Club à La Saline
17	Spectacle scolaire « L'arbre à souhaits » à La Saline
17	Cinéma à La Saline
20	Soirée d'improvisation en alsacien par Impro'Glio à La Saline
21	Matinée Fleischneffle organisée par la section jeunes du F.C.S.K. à La Saline
22	Journée Moules-Frites organisée par les jeunes Sapeurs Pompiers à La Saline
24	Ciné Loisirs à La Saline
28	Spectacle « La maison des filles de voix » à La Saline
28	Tournoi inter-association de Hockey en salle organisé par le Judo Club au gymnase du Sivu

MARS

03	Ciné Loisirs à La Saline
07	Comédie « Les pleureuses » à La Saline
10	Cinéma à La Saline
11	Marché trimestriel - Rue du Frohnacker
14	Théâtre alsacien, D'Flitterwuche de Claude Dreyer par le D'Salzbuhn Theater de Soultz-sous-Forêts à La Saline
15	Théâtre alsacien, D'Flitterwuche de Claude Dreyer par le D'Salzbuhn Theater de Soultz-sous-Forêts à La Saline
15	Journée en faveur des personnes handicapées, organisée par l'Amicale Cyclotouriste de Soultz-sous-Forêts à la salle des fêtes de Schoenenbourg
17	Connaissance du monde - « L'Andalousie » à La Saline
17	École et cinéma - « Sur le chemin de l'école » à La Saline
19	Opéra « Les noces de Figaro » à La Saline
19	École et cinéma - « Sur le chemin de l'école » à La Saline
20	École et cinéma - « Sur le chemin de l'école » à La Saline
20	Théâtre alsacien, D'Flitterwuche de Claude Dreyer par le D'Salzbuhn Theater de Soultz-sous-Forêts à La Saline
21	Théâtre alsacien, D'Flitterwuche de Claude Dreyer par le D'Salzbuhn Theater de Soultz-sous-Forêts à La Saline
22	Élections départementales
24	Ciné Loisirs à La Saline
27	Théâtre alsacien, D'Flitterwuche de Claude Dreyer par le D'Salzbuhn Theater de Soultz-sous-Forêts à La Saline
28	Théâtre alsacien, D'Flitterwuche de Claude Dreyer par le D'Salzbuhn Theater de Soultz-sous-Forêts à La Saline
29	Élections départementales
29	Courses Natures organisées par Les coureurs de la Saline à Lampertsloch
31	Cinéma et monde rural - « Holy Field, holy War » à La Saline



© Yannick Perrin

Les Pleureuses



© Daniel Centto

L'Avare

AVRIL

07	École et cinéma - « Jimmy's hall » à La Saline
07	Cinéma à La Saline
11	Commedia dell'Arte « L'Avare » à La Saline
14	Spectacle scolaire « Le petit bonhomme carré... » à La Saline
14	Ciné-débat « Albert Schweitzer, l'autopsie d'un mythe » à La Saline
18	Concert de printemps de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts, avec la participation du chœur d'enfants de Seebach, Les Troubadours de la Joie et des Clarinettes du Heimbach
19	Concert « Jazz en Outre-Forêt » à La Saline
21	Cinéma à La Saline
23	Ciné Regards - « Deux jours, une nuit » à La Saline
25	Loto-Bingo organisé par le F.C.S.K. à Kutzenhausen
25	Cabaret satirique « La revue de la Choucrouterie » à La Saline

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AVRIL

- 26 Exposition Tout'Art à La Saline
- 28 Ciné Loisirs à La Saline



Revue de la Choucrouterie

© Droits réservés

MAI

- 01 Maikür, avec la traditionnelle soupe de pois à l'arrivée, organisée par le Club Vosgien
- 05 Ciné Loisirs à La Saline
- 05 Don du sang à La Saline
- 07 Théâtre alsacien « Inconnu à cette adresse » à La Saline
- 08 Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1945 au monument aux morts
- 08 Fête du Sport et des Associations organisée par l'OMACSL au Bruehl
- 09 Concert de l'Harmonie Concordia à La Saline
- 10 Fête annuelle de la paroisse protestante à La Saline
- 12 École et cinéma - « Le roi et l'oiseau » à La Saline
- 12 Ciné-débat « Fiesta Andina » à La Saline
- 14 Tournoi interne de l'Outre-Forêt Badminton Club au gymnase du collège
- 19 Spectacle scolaire « Cabaret Circus » à La Saline
- 19 Cinéma à La Saline
- 21 Théâtre, Hip Hop, Chant « Quand nos luttes auront des Elles » à Wissembourg
- 21 École et cinéma - « Le roi et l'oiseau » à La Saline
- 22 École et cinéma - « Le roi et l'oiseau » à La Saline
- 26 Ciné Loisirs à La Saline
- 29 Musique salsa « Sonando » à La Saline
- 30 Soirée Tartes Flambées organisée par les jeunes Sapeurs Pompiers au Centre de Secours
- 31 Critérium régional VTT organisé par l'Amicale Cyclotouriste à La Saline



L'harmonie de la Concordia

© Droits réservés

JUIN

- 02 Cinéma à La Saline
- 03 Marché trimestriel - Rue du Frohnacker
- 06 Animation de judo de la Saline et de la Sauer au gymnase du Sivu
- 06 Dîner dansant organisé par Free Riders à La Saline

JUIN

- 07 Fête de la moto organisée par les Free Riders
- 09 Ciné-débat « Un père américain » à La Saline
- 13 25^{es} Courses Populaires organisées par l'OMACSL à La Saline et au Bruehl
- 16 Ciné Loisirs à La Saline
- 18 Fête du Collège à La Saline
- 19 Fête du Collège à La Saline
- 20 Fête de l'école maternelle à La Saline
- 21 Fête de la musique
- 23 Cinéma à La Saline
- 24 Rencontre des Aînés du Bas-Rhin à La Saline
- 27 Concert école élémentaire à La Saline
- 27 Concert de l'école de musique de Soultz-sous-Forêts à La Saline
- 27 Carrefour des arts 2015 par l'association Arts et Peinture à Hohwiller
- 28 Carrefour des arts 2015 par l'association Arts et Peinture à Hohwiller
- 27 Spectacle de fin d'année de la section danse « Pointes de Pieds » à la MAC de Bischwiller
- 28 Spectacle de fin d'année de la section danse « Pointes de Pieds » à la MAC de Bischwiller
- 30 Ciné Loisirs à La Saline

JUILLET

- 13 Festivités de la Fête Nationale du 14 Juillet à La Saline et au Bruehl
- 25 40^e anniversaire du FC Kutzenhausen et 10^e anniversaire de l'entente FCSK
- 26 40^e anniversaire du FC Kutzenhausen et 10^e anniversaire de l'entente FCSK
- 28 Don du sang à La Saline

AOÛT

- 16 31^e Grand Prix de Soultz-sous-Forêts, organisé par le Vélo Club Nord Alsace
- 29 Kirwe place du Général De Gaulle et à La Saline
- 30 Kirwe place du Général De Gaulle et à La Saline
- 31 Kirwe place du Général De Gaulle et à La Saline
- 29 Kirwesamsda organisé par l'association Sang 100 à La Saline
- 30 Kirwesunda organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à La Saline
- 31 Kirwemonda organisé par diverses associations de l'OMACSL à La Saline

SEPTEMBRE

- 06 13^e Vide-greniers et Marché du terroir organisés par l'Association ferroviaire Haguenau-Wissembourg et le Moto Club « Free Riders » de Soultz au Bruehl
- 09 Marché trimestriel - Rue du Frohnacker
- 12 Tournoi inter-entreprises organisé par l'Outre-Forêt Badminton Club au gymnase du collège
- 13 34^e Randonnée Cyclo de l'Outre-Forêt (vélo route et VTT), organisée par l'Amicale Cyclotouriste à La Saline
- 19 Présentation de la saison culturelle à La Saline
- 22 Cinéma à La Saline
- 29 Ciné Loisirs à La Saline



NAISSANCES

SOULTZ-SOUS-FORETS

Mila DE SAINT POL	7 décembre 2013
Sarah SCHALLER	9 décembre 2013
Nolan SCHMITT	16 décembre 2013
David MELIKYEGANOV	23 janvier 2014
Mila JACQUES	23 janvier 2014
Alexy JUNG	12 février 2014
Léona BERG	10 mars 2014
Thibault NOGUEIRA	22 mars 2014
Sitraka DENNI	9 avril 2014
Alexandra BAGARIC	10 avril 2014
Krystal VERBATEN	14 avril 2014
Timothée GEIGER	13 mai 2014
Camille WEBER	24 mai 2014
Manar SABAOU	2 juin 2014
Léo PFLUMIO	4 juin 2014
Noa GRIESHABER	11 juin 2014
Mélyane GLAD	30 juin 2014
Mélycia GLAD	30 juin 2014
Benjamin DELSEIN	14 juillet 2014
Johan BOUGROUN OLIGO	16 juillet 2014
Mathias LANG	20 juillet 2014
Maximilian NIESS	28 juillet 2014
Elliot BRUDER	3 août 2014
Alban NICOLAS	3 août 2014
Yanis SCHNEIDER	5 août 2014
Matéo BIEHLER	11 août 2014
Timy ESCH	5 septembre 2014
Dean MEYER	30 septembre 2014
Teddy HARAL	21 octobre 2014
Lily-Rose DELEBECQ	28 octobre 2014
Lucas GICQUEL	5 novembre 2014

HOHWILLER

Malone ENGEL	1 ^{er} décembre 2013
Lovena MISCHÉL	5 décembre 2013
Liam KASTNER	20 décembre 2013
Éla DANNENBERGER	5 janvier 2014
Alix ROTT	16 janvier 2014
Maxime EHLEIDER	25 février 2014
Jules WIRSCHING	3 avril 2014
Anaïs LITOLFF	14 juillet 2014
Ludivine LANGENBRONN	30 octobre 2014

MARIAGES



SOULTZ-SOUS-FORETS

Olivier PFIFFERLING et Claudia PRETTI	5 avril 2014
Michel MARTIN et Stella DUCOURNEAU	11 avril 2014
Frédéric JARAND et Marion SIFFRID	12 avril 2014
Florent SCIACCA et Laetitia BINDER-ROYER	12 avril 2014
Philippe D'ANTUONO et Marie DECHOUX	10 mai 2014
Alfred SCHEIDT et Denise SIMLER	16 août 2014
Jean KOCHER et Yvette HICKEL	16 août 2014
Thomas STIEBER et Jessica MISCHLER	8 novembre 2014
Mateusz PIOTROWSKI et Ewelina KOWALEWSKA	29 novembre 2014

DÉCÈS



SOULTZ-SOUS-FORETS

Denise UNTEREINER-HOELTZEL	23 décembre 2013
Rose HOECKEL-ROBEIN	2 janvier 2014
Claude PRETTI	2 janvier 2014
Robert ZYTO	12 janvier 2014
Marguerite TROMMETTER-HAHN	14 janvier 2014
Anne BECKER-WITTMANN	9 février 2014
Bernard WAGNER	9 février 2014
Denis PHILIPPS	13 février 2014
Madeleine STUDY	14 février 2014
Alice MATHIA-BECKER	25 avril 2014
Cécile SPITZMULLER-HALM	27 avril 2014
Louis GINTER	21 mai 2014
Anna HIEBEL-VETTERHOEFFER	5 juillet 2014
Francis NOLD	13 juillet 2014
Émilie JANUS-KUGEL	19 août 2014
Anna ZIMMERMANN-HILTENBRAND	17 octobre 2014
Marguerite HASENFRATZ-MOTZ	30 octobre 2014
Georges WUST	3 novembre 2014

HOHWILLER

Herbert SCHAEFFER	6 septembre 2014
-------------------	------------------



LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

La baisse des dotations de l'Etat va ponctionner les finances de la commune de près de 900 000 € sur l'ensemble du mandat. Notre budget est par ailleurs menacé de deux facteurs aggravants: la suppression de la dotation spéciale qui nous était accordée au titre de chef-lieu de canton et la fin d'une compensation majeure liée à la réforme de la taxe professionnelle. Si ces deux dispositifs devaient également entrer en vigueur, la perte totale sur le mandat dépasserait les 1,5 million d'€.

Dans ces conditions la feuille de route pour les trois prochaines années est forcément plus modeste que prévu. La construction de l'extension du gymnase du collège et les travaux à la synagogue, deux engagements du précédent contrat de territoire, seront bien entendu menés à bien. Mais dans le nouveau contrat de territoire, de 2015 à 2017, il ne

subsiste que deux projets d'une certaine envergure: l'incontournable rénovation de l'école maternelle et l'indispensable création du Jardin de La Saline. Pour le reste les investissements concerneront en priorité la sécurité des personnes et des biens: sécurité d'accès au collège pour la circulation piétonne et cycliste, sécurité dans la traversée de Hohwiller, prévention des coulées d'eau boueuse... Les opérations permettant de favoriser le développement de l'habitat feront l'objet d'une démarche spécifique. Seule la création d'une épicerie sociale, notamment souhaitée par le conseil général, fera exception à cette stratégie d'ensemble. Il faut souligner que l'essentiel de ces projets fera l'objet d'un taux de subvention conséquent.

Le groupe « Sultz-Hohwiller Energie » aborde l'année 2015 conscient des difficultés qui vont se dresser sur le chemin de notre collectivité, mais reste animé de la farouche volonté de les surmonter. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2015.

Pierre MAMMOSSER, Lucienne HAAS, Dominique STOHR, Alfred RINCKEL, Marie-José SCHALLER, Béatrice HOELTZEL, Maire délégué de Hohwiller, Fabien ACKER, Christophe BUSCHE, Claire CARRARO-LIEVRE, Michèle CECCHINI, Fabrice FISCHER, Céline GEFFROY, Christophe HECKMANN, Éric HUBERT, Isabelle MULLER, Véronique PHILIPPS, José POZUELO, Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN, Cathy WAGNER, Anne ZYTO

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DEUX POIDS, DEUX MESURES

Dans les derniers mois, les discussions ont porté sur le Contrat de Territoire, qui engage Sultz, les communes voisines et l'intercommunalité avec le Conseil Général du Bas-Rhin. Celui-ci reste un partenaire privilégié de travail et le premier soutien financier de notre Ville alors que les dotations de l'Etat diminuent.

Dans ce contrat, bravo pour la priorité mise sur la sécurité routière. Le réaménagement de voiries et de stationnements, notamment rue de Seltz, sera complété par un maillage de pistes cyclables. D'ici trois ans, des pistes entre le centre-ville et le collège doivent être installées, de même que la liaison avec Kutzenhausen, un projet ancien mais toujours en sommeil. De plus, les abords du collège seront sécurisés, une idée partagée durant la campagne et dont on espère qu'elle se concrétisera.

On regrette cependant que la liaison entre la zone d'activité et Hohwiller ne soit toujours pas considérée comme un enjeu par la majorité: les nombreux

cyclistes et piétons qui empruntent chaque jour cet axe devront toujours circuler sans éclairage ni aménagement de chaussée. La traversée de Hohwiller a déjà causé des frayeurs à plusieurs reprises: voilà un dossier sans amélioration depuis de nombreuses années: souhaitons qu'on ne réagisse pas trop tard...

En parallèle, à Sultz, le Maire a instauré des zones bleues pour fluidifier le stationnement. Mais entre les beaux principes et la réalité... avec quelques années de recul, le stationnement n'est pas plus aisé qu'auparavant. Les commerçants et leurs salariés, mais aussi leurs clients qui font vivre notre cité, sont souvent gênés mais, bons élèves, font des efforts. Une règle qui ne vaut pas tous: depuis des mois, les bandes cyclables devant la gare se transforment le soir en stationnement pour l'animation nocturne - et sonore. La majorité, qui connaît pourtant bien les responsables, laisse faire. Même en journée, aucun suivi n'est fait pour les zones règlementées.

Un mot encore sur les finances: l'Etat socialiste se retire des territoires ruraux plutôt que d'engager les réformes structurelles nécessaires, cela s'aggrave mais n'est pas nouveau... Seule la municipalité de Sultz-Hohwiller n'a découvert le souci qu'au printemps. Tout était au mieux en février; depuis les élections les caisses sont vides, les projets reportés, etc. Dès juillet, on nous annonce que les promesses de campagne doivent être mises de côté. Revenir au plus nécessaire, un objectif partagé: encore faut-il le mettre en pratique. On craint juste que bientôt ce seront les contribuables qui paieront la facture par une hausse d'impôts!

Laissons cela de côté pour vous souhaiter un agréable temps de l'Avent avec les Tradi'sons, de belles fêtes de Noël en famille...un a guedi Rutsch ins neje Johr...

*Sylvie CULLMANN
et Christian KLIPFEL*

Tradi'sons de Noël

Le temps de Noël au XVIII^e siècle à Soultz-sous-Forêts

Du
28 novembre
au
21 décembre
2014

Marché de Noël animé danses, sculpture de la crèche

Sam 6, 13 et 20 de 15h à 18h30 et dim 7, 14 et 21 de 14 à 19h

Place du Général de Gaulle

Exposition autour du bailli Geiger et de son château

Conférences : Mer 10 et 17 à 19h | Château, actuel presbytère catholique

Allumage des bougies de l'Avent | Place du Général de Gaulle

28/11 à 18h, 7/12 à 18h30, 14/12 à 18h30 et 21/12 à 18h30

avec animations musicales

Animations à La Saline

Expositions, ateliers pour enfants, signatures d'auteur, salon de thé

Sam 6, 13 et 20 de 15h à 18h30 et dim 7, 14 et 21 de 14 à 19h

**Accrochage des cadeaux au sapin-calendrier
de l'Avent et lecture du conte de "Frau Holle"**

1/12 à 15h15, 6/12 à 16h, 13/12 à 16h et 20/12 à 16h

Chemin du Froeschwillerbach et Parc de la Maison de la Musique et des Associations

Concerts de Noël

Dim 30/11 à 17h - Chanter Noël à Soultz-sous-Forêts | La Saline

Sam 6/12 à 19h - *Winacht im Bitcherland* de Charly Damm | Eglise catholique

Dim 7/12 à 15h - Ecole de musique de Soultz-sous-Forêts | Eglise protestante

Dim 14/12 à 15h - Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts | Eglise catholique

Dim 21/12 à 15h - Chant participatif de Noël et de l'Avent | Eglise protestante

Dim 4/1 à 17h - *A l'ombre de la Cathédrale* de Roland Engel | Eglise protestante

Théâtre

"Le Sapin de la discorde"

Dim 7, 14 et 21 à 17h | La Saline

Contes pour enfants

Médiathèque

Sam 13 à 15h - *Noël en Alsace*

Sam 20 à 15h - *Noëls d'antan*



LA SALINE

Renseignements au 03 88 80 47 25

Programme complet sur www.la-saline.com

